



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le vendredi 4 décembre 2020

Président : M. James Maloney



Comité permanent des ressources naturelles

Le vendredi 4 décembre 2020

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à tous.

Merci de vous joindre à nous pour la septième séance du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Je suis heureux que tout le monde ait pris la peine de venir ici et de se connecter un peu à l'avance.

Je remercie nos témoins d'être venus.

Nous avons quelques règles de conduite pour ceux d'entre vous qui n'ont jamais comparu devant un comité. Le processus est le suivant.

Chaque groupe de témoins disposera d'un maximum de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Je m'excuse à l'avance, mais si vous dépassez les cinq minutes, je devrai sans doute vous interrompre. C'est mon travail de le faire.

De même, pendant la période des questions, chaque député qui pose des questions dispose d'un temps précis, alors je devrai peut-être aussi interrompre le député ou le témoin.

L'interprétation est disponible. Vous êtes libres de vous exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles, et nous pourrions vous comprendre.

Comme nous sommes en ligne, soyez prudents. Je demande à chacun de vous d'attendre que la personne ait fini de parler avant de commencer à parler. Je sais qu'il m'arrive de le faire aussi, alors cet avertissement s'adresse autant à moi qu'aux autres. Cependant, en faisant cela, nous nuisons à notre travail, et encore plus à celui des interprètes.

Cela dit, je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous avons avec nous des représentants de la Société pour la nature et les parcs du Canada, de la Sustainable Forestry Initiative, d'Arbres Canada, du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec, de Carbone boréal et, à titre personnel, Mme Kathy Lewis.

Je cède la parole à la Société pour la nature et les parcs du Canada pour cinq minutes.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Pourriez-vous rapidement nous préciser deux choses? Il s'agirait de la comparution du ministre devant le Comité ainsi que de la demande de comparution de la ministre Ng devant le Comité au sujet du bois d'œuvre.

Le président: Le ministre O'Regan sera ici dans une semaine. Lundi, nous aurons un groupe de témoins composé de représentants provinciaux. Certains d'entre eux restent à confirmer.

En ce qui concerne la ministre Ng, l'invitation a été lancée. Il ne semble pas que nous parviendrons à faire coïncider nos calendriers d'ici à vendredi prochain, jour où, comme vous le savez, nous tiendrons notre dernière réunion.

M. Greg McLean: Ce sera notre dernière réunion de l'année, mais pas la dernière de l'étude.

Le président: Désolé; ce sera notre dernière réunion avant le congé de Noël, oui.

La Société pour la nature et les parcs du Canada a la parole.

Mme Florence Daviet (directrice, Programme national des forêts, Société pour la nature et les parcs du Canada): Bonjour. Merci, monsieur le président. Je remercie les membres du Comité de m'avoir invitée aujourd'hui à faire part de mes réflexions sur le rétablissement des forêts.

Je m'appelle Florence Daviet. Je dirige le programme national forestier de la Société pour la nature et les parcs du Canada, ou SNAP. La SNAP est le seul organisme de bienfaisance national voué uniquement à la protection de nos terres publiques, de nos océans et de nos eaux douces. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements, les communautés autochtones, l'industrie ainsi que d'autres groupes environnementaux afin d'élaborer des solutions novatrices en matière de conservation.

Dans ma déclaration préliminaire, je présenterai des recommandations au gouvernement fédéral afin qu'il concentre son financement du rétablissement des forêts sur des solutions plus judicieuses afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et au maintien de la biodiversité et afin de surpasser les solutions habituelles en appuyant la recherche, l'innovation et la collaboration.

Nous sommes d'avis que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la perte de la biodiversité de nos forêts tout en soutenant les emplois locaux et la santé des collectivités, il faut adopter les quatre stratégies suivantes.

Premièrement, il faut éviter les impacts écologiques. De par sa nature même, l'activité forestière industrielle accroît les émissions de gaz à effet de serre et nuit à la biodiversité. Il faut donc identifier et soutenir les entreprises qui sont prêtes à adopter des stratégies visant à limiter leur empreinte écologique, particulièrement dans les régions où l'empreinte industrielle est très limitée ou même nulle et qui contiennent une riche biodiversité. En laissant de la place à la nature, nous atteindrons de nombreux objectifs, notamment les objectifs internationaux visant à protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, la protection des espèces en péril, la réduction des émissions provenant des activités humaines et l'atténuation des risques de feux de forêt causés par des activités humaines.

Notre première recommandation est d'appuyer les innovateurs qui cherchent à élaborer des stratégies visant à limiter l'empreinte écologique dans les forêts.

Notre deuxième stratégie consiste à réduire les impacts. Les produits climato-intelligents appartiennent à la catégorie des matières ligneuses dont la superficie et les stocks de carbone sont stables ou en hausse, et qui sont gérés en fonction d'autres critères de durabilité. Certaines de ces catégories concernant le bois au Canada ne répondent pas à ces critères, probablement à cause d'activités humaines directes ou liées au climat.

On pourrait adopter des pratiques de gestion qui prolongent l'âge d'exploitabilité des arbres à couper ou qui réduisent l'empreinte écologique de certaines activités, comme celles des routes. On pourrait rétablir rapidement les forêts qui en ont besoin. On pourrait aussi souligner l'importance des produits forestiers non ligneux dans les marchés et à l'aide d'autres outils.

Nous recommandons d'appuyer l'amélioration des données scientifiques et des connaissances sur la façon dont les activités forestières accroissent directement et indirectement les émissions de gaz à effet de serre et les impacts sur la biodiversité. Nous recommandons aussi de soutenir la création de partenariats et d'outils pour reconnaître les valeurs non ligneuses des forêts.

Notre troisième stratégie consiste à réduire les impacts en appliquant des mesures de substitution et de gestion de la demande. Les produits du bois fournissent des biens et des services essentiels. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle en veillant à ce que les produits du bois compensent l'utilisation d'autres produits qui nuisent davantage à la biodiversité et au climat, tout en stimulant la création d'emplois locaux.

Pour y parvenir, il continuera à évaluer les cycles de vie en tenant compte des impacts de nos différents choix sur les émissions de carbone dans l'écosystème et sur la biodiversité. Il faut également appuyer les entreprises qui envisagent de réorienter leurs activités vers des produits ligneux durables et à valeur ajoutée afin de soutenir les emplois locaux.

N'oublions pas cependant que cette substitution n'est valable que si elle n'accroît pas l'empreinte écologique. La crise à laquelle notre monde fait face touche autant la biodiversité que le climat. Nous savons que nous ne résoudrons pas cette crise en nous contentant de réduire la croissance de nos taux d'émission de gaz à effet de serre et de perte de biodiversité. Les programmes d'éducation et la recherche sur les politiques visant à réduire la consommation et le gaspillage doivent se poursuivre.

Notre quatrième recommandation est de financer des partenariats novateurs qui envisagent ces trois stratégies, notamment en étudiant la demande, afin de trouver des solutions et de promouvoir l'évaluation des cycles de vie qui tiennent compte des impacts du carbone et de la biodiversité sur les écosystèmes.

Enfin, et cela est très important, il faut élaborer une stratégie pour appuyer les communautés autochtones. Partout au Canada, de nombreux gouvernements et communautés autochtones cherchent à gérer les forêts en y réduisant l'empreinte écologique tout en assurant un gagne-pain à la communauté. Dans certains cas, on désigne des aires protégées et conservées par les Autochtones et on souligne la valeur des produits forestiers non ligneux. Dans d'autres cas, on reprend des pratiques forestières plus traditionnelles. Les connaissances traditionnelles de la terre joueront un rôle essentiel pour

l'amélioration de la gestion forestière. Le soutien des initiatives autochtones qui tiennent compte des stratégies susmentionnées sera un élément clé pour veiller à ce que cette reprise appuie aussi les efforts d'équité et de réconciliation.

Nous recommandons d'appuyer les partenariats avec les communautés autochtones qui cherchent à gérer des terres forestières en y réduisant l'empreinte écologique et qui s'efforcent notamment de restaurer les zones forestières endommagées en soulignant l'importance de leurs valeurs non ligneuses, comme la sécurité alimentaire.

• (1310)

Comme le soulignent d'autres secteurs dans leurs recommandations écologiques, le rétablissement de l'industrie forestière devrait être lié à l'amélioration des connaissances de l'impact qu'ont nos activités sur le climat et sur la biodiversité. Il est crucial que nous trouvions des moyens de mener nos activités sans nuire à la nature, au climat et aux collectivités.

Merci.

Le président: Merci. Votre présentation a duré exactement cinq minutes, et je vous en remercie.

Nous passons maintenant la parole à Mme Abusow, de l'organisme Sustainable Forestry Initiative.

Mme Kathy Abusow (présidente-directrice générale, Sustainable Forestry Initiative): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Kathy Abusow et je suis présidente-directrice générale de Sustainable Forestry Initiative, ou SFI. Au nom de notre organisme, je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui.

Pour ceux qui ne le savent pas, SFI est un organisme sans but lucratif qui lutte pour la durabilité en collaborant à des initiatives axées sur les forêts. Cette collaboration est enchâssée dans notre mission, car elle est essentielle à la reprise économique de ce secteur. J'y reviendrai plus tard dans mon exposé.

Notre organisme est en tête de file mondiale de l'établissement de normes en matière de conservation, de collaboration, d'engagement communautaire et d'éducation environnementale avec le secteur forestier et celui de la conservation ainsi qu'avec des spécialistes en ressources naturelles, des collectivités locales, des peuples autochtones et le gouvernement. Nous le faisons pour relever les défis nationaux et mondiaux en matière de durabilité en nous joignant à la lutte contre les changements climatiques et pour le rétablissement des espèces. Ces activités nous permettent d'accroître les occasions d'emploi pour les jeunes, d'améliorer les relations avec les Autochtones et de participer à une économie circulaire avec des produits provenant de forêts situées partout au Canada et aménagées de façon renouvelable et durable.

Je vais vous parler un peu des emplois verts, des deux milliards d'arbres et de la collaboration dans le cadre de la reprise économique du secteur forestier.

Le Projet Apprendre par les arbres Canada est un programme de l'organisme Sustainable Forestry Initiative, ou SFI. Depuis 2018, plus de 3 500 jeunes ont obtenu des emplois verts dans le secteur de la conservation forestière. Ce faisant, nous avons assuré l'équilibre entre les genres et fourni une expérience de travail à plus de 500 jeunes Autochtones dans 80 communautés. Nous avons également attiré 200 entreprises du secteur forestier dans le réseau de SFI et dans celui du Conseil canadien des parcs.

Jusqu'à l'annonce de l'Énoncé économique de l'automne, nous craignons qu'un manque de financement pour le programme Stratégie emploi et compétences jeunesse mette fin à notre programme et à d'autres projets de création d'emplois. Ces programmes sont de plus en plus pertinents, car ils favorisent le perfectionnement des compétences et fournissent l'expérience de travail qu'il faut pour développer une main-d'œuvre diversifiée et résiliente dans le secteur forestier. Je tiens donc à féliciter sincèrement les fonctionnaires dévoués de divers ministères qui ont rédigé l'Énoncé économique de l'automne. Nous savons que pour se rétablir, le secteur forestier a besoin d'une main-d'œuvre résiliente et diversifiée, et ce financement y contribuera fortement. Les 575 millions de dollars supplémentaires affectés au programme Stratégie emploi et compétences jeunesse aideront grandement les jeunes à trouver des emplois novateurs de grande qualité dans le secteur forestier et permettront de développer la main-d'œuvre diversifiée et résiliente qu'il lui faut.

Le secteur forestier fait partie de la bioéconomie renouvelable et circulaire. Il y a de plus en plus de débouchés et de possibilités de carrière pour les jeunes et pour la prochaine génération dans ce secteur. Pour soutenir cela, nous nous concentrons sur la collaboration afin de favoriser des cheminements de carrière, des parcours scolaires, le perfectionnement des compétences et les expériences de travail.

Je vais maintenant vous parler du rôle que l'initiative de plantation de deux milliards d'arbres peut jouer dans la relance économique du secteur forestier. La plantation et la gestion de deux milliards d'arbres sont des moyens efficaces de lutter contre les changements climatiques, mais elles soutiennent aussi la création d'emplois et les infrastructures vertes. Cette solution peu coûteuse résoudra de nombreux défis importants auxquels le Canada se heurte en matière de durabilité.

Comme le Comité le sait bien, les forêts saines stockent le carbone. Malheureusement, les forêts canadiennes ont été dévastées par les changements climatiques, notamment par les feux de forêts qui causent beaucoup de dommages et par une augmentation marquée du nombre de ravageurs et de maladies. Elles deviennent une source de carbone et non plus des puits de carbone. Ces facteurs entravent le rétablissement du climat, des espèces et de la propreté de l'eau dans notre pays, en plus de réduire la durabilité des récoltes. Notre économie ne devient donc pas aussi durable et résiliente que nous le voudrions.

L'investissement de 2 milliards de dollars dans les arbres, dont 3,1 milliards de dollars promis dans l'Énoncé économique de l'automne, aidera à restaurer les forêts dégradées par les changements climatiques et à préserver l'intégrité de nos stocks forestiers. Il permettra également d'accroître le couvert forestier dans les centres urbains et dans les municipalités du Canada. Je sais qu'Arbres Canada fait également partie du groupe de témoins d'aujourd'hui et qu'il vous parlera probablement du rôle important que jouent les arbres dans les villes. L'organisme SFI collabore à la gestion durable des paysages forestiers et, au cours de l'année qui vient, il

jouera un rôle encore plus important en établissant des partenariats avec des organismes, dont Arbres Canada, pour soutenir les forêts urbaines.

Enfin, je vais parler de la collaboration, qui est enchâssée dans notre mission. Elle est essentielle à la reprise économique. J'espère que le Comité reconnaît la nécessité d'investir dans des organismes qui, en collaborant, contribueront à soutenir nos forêts ainsi que la reprise économique. J'espère qu'une partie de cette solution consistera à rechercher des antécédents de réussite en matière d'innovation, de collaboration et de promotion de tous ces objectifs importants: l'économie circulaire, les produits forestiers tirés de ressources renouvelables et la capacité de lutter contre les changements climatiques.

• (1315)

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le président: Merci beaucoup.

Vous avez tout à fait raison. Arbres Canada fait partie de ce groupe d'experts, et c'est à son tour.

[Français]

M. Léo Duguay (président du Conseil d'administration, Arbres Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

Je veux tout d'abord vous remercier de nous avoir invités à comparaître devant le Comité, et je veux aussi vous assurer de notre plus étroite collaboration.

[Traduction]

En prévision de cet exposé, j'ai jeté un coup d'œil à des notes que j'avais prises il y a longtemps, et je vais commencer par vous dire que les gouvernements sont vraiment importants.

Je me reporte à un exposé présenté en 1982 par Environnement Canada, intitulé *A Framework for Forest Renewal*, à un exposé présenté en 1984 par le Nouveau Parti démocratique du Canada intitulé *Program for Fair Recovery: Job Security in the Forestry Industry* et à la présentation d'une étude de 1983 par Frank Oberle, qui à l'époque était député de la circonscription actuellement représentée par M. Bob Zimmer.

Tout cela a mené à la création, en 1990, d'un ministère des Forêts, le premier et le seul qui ait jamais existé, que M. Frank Oberle dirigeait. En 1991, grâce à une subvention gouvernementale directe, l'organisme Arbres Canada a été créé et financé à 100 % par le gouvernement.

Vous méritez nos remerciements. Nous devrions tous reconnaître que la création de votre organisme en 1991 a entraîné la plantation de plus de 82 millions d'arbres dans 700 collectivités du Canada, dont bon nombre sont représentées par vous. Soulignons que nous sommes passés d'un organisme entièrement financé par le gouvernement à un organisme entièrement financé par le secteur privé.

Nous en sommes extrêmement fiers, et je ne peux qu'ajouter que planter des arbres — et nous en avons planté beaucoup — est bon pour les gens, pour l'économie et c'est l'initiative la plus rentable que l'on puisse mener.

Je vais demander à Mme Danielle St-Aubin, notre directrice générale, de poursuivre cette présentation.

Mme Danielle St-Aubin (directrice générale, Arbres Canada): Merci, monsieur Duguay.

Les arbres produisent des résultats positifs cruciaux en milieu urbain, car ils ont une incidence directe sur la qualité de vie des Canadiens. Ces résultats se manifestent aussi dans le domaine de l'environnement. Ils aident à réduire l'effet des îlots de chaleur; ils gèrent les eaux pluviales en interceptant les précipitations et en réduisant le ruissellement; ils préviennent l'érosion des sols; ils offrent de la nourriture et un abri aux oiseaux et à d'autres espèces sauvages. Si le bon arbre est planté au bon endroit, cela peut contribuer à ralentir les feux de forêt.

Les arbres urbains sont également très bons pour l'économie. Ils attirent les touristes, parce qu'ils offrent des avantages récréatifs. Ils fournissent des emplois dans le domaine forestier. Ils aident aussi les propriétaires résidentiels, parce qu'ils contribuent à réduire leurs coûts de chauffage et de climatisation. Les propriétés entourées d'arbres ont généralement une meilleure valeur sur le marché immobilier.

Les arbres sont aussi bons pour notre santé. Ils absorbent les particules dans l'air, ce qui aide les personnes souffrant de maladies respiratoires. Ils motivent les gens à passer du temps dehors, quel que soit leur niveau de revenu. Ils aident les patients hospitalisés à guérir grâce à leurs bienfaits psychologiques sur l'humeur et sur les émotions.

Ce ne sont là que quelques-uns des avantages, et plus le Canada s'urbanisera, plus les arbres en milieu urbain prendront de l'importance.

Malheureusement, le couvert forestier dans les villes est soumis à de fortes pressions, et le fardeau d'atténuer ces pressions revient aux municipalités. Bon nombre de ces pressions sont décrites dans la Stratégie canadienne sur la forêt urbaine élaborée par le Réseau canadien de la forêt urbaine, dont Arbres Canada est le secrétariat. Ces pressions proviennent des changements climatiques, qui causent des phénomènes météorologiques extrêmes. À cause de ces événements, les municipalités ont souvent du mal à investir des millions de dollars pour nettoyer et replanter des arbres.

L'absence de diversité génétique et les pratiques de monoculture rendent nos forêts urbaines vulnérables aux infestations d'insectes et de maladies, notamment la maladie hollandaise de l'orme et l'invasion de l'agrile du frêne.

Il arrive souvent que les développements dits intelligents consistent à convertir des boisés en milieux dépourvus d'arbres ou ne comportant qu'une seule espèce d'arbres.

Les problèmes d'infrastructures, comme le manque d'espace souterrain, empêchent les arbres de survivre.

Enfin, bien sûr, il y a les ressources. Bien que le gouvernement fédéral et ceux des provinces interviennent en situation d'urgence et effectuent quelques études de recherche, ils n'ont pas pris d'engagement soutenu à long terme sur l'intendance des forêts urbaines. Voilà pourquoi l'annonce de la plantation de deux milliards d'arbres est si bien accueillie et si cruciale. Avec toutes ces priorités concurrentes, les forêts urbaines ne sont pas souvent en tête des listes des municipalités.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Adrina Bardekjian, notre gestionnaire des programmes de foresterie urbaine et du développement de la recherche.

• (1320)

Mme Adrina Bardekjian (gestionnaire, Programmes de foresterie urbaine et développement de la recherche, Arbres Canada): Merci, madame St-Aubin.

Nous aurions des moyens de soutenir cet actif essentiel. Outre nos recherches et notre expérience, nous avons participé activement à des groupes de réflexion, à des séances de mobilisation et à divers groupes de travail. Nous aimerions formuler quelques recommandations de haut niveau.

Premièrement, élaborer une stratégie nationale pour les forêts urbaines de tout le pays, qui pourrait comprendre des politiques de protection des arbres, l'exigence d'assurer un pourcentage minimal de couvert forestier et des pratiques exemplaires de base.

Deuxièmement, examiner la fiscalité et les programmes d'incitation pour promouvoir les bonnes pratiques de foresterie urbaine et l'intendance par les particuliers, les groupes communautaires, les municipalités, les promoteurs et les constructeurs.

Troisièmement, créer ou nommer un organisme national qui serve de catalyseur de communication, d'éducation et de défense des intérêts dans le domaine de la recherche ainsi que de carrefour central d'échange d'information et de connaissances sur la foresterie urbaine.

Quatrièmement, accroître le niveau de sensibilisation aux enjeux de la foresterie urbaine auprès des intervenants et de diverses populations, comme le grand public, d'autres professionnels et les décideurs concernés.

Cinquièmement, examiner les besoins des municipalités et entreprendre des projets de recherche pratique pour soutenir leurs activités.

Enfin, élaborer des normes professionnelles nationales pour l'industrie de la foresterie et de l'arboriculture urbaines afin d'assurer la sûreté des méthodes de travail.

Le couvert forestier urbain est un élément important de nos infrastructures vertes. Plus ils atteignent leur potentiel, plus les arbres prennent de la valeur. Pour que cela se produise...

Le président: Malheureusement, je vais devoir vous interrompre.

Mme Adrina Bardekjian: Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le président: Nous allons maintenant passer la parole au Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec.

[Français]

M. Mohammed Benyagoub (président-directeur général, Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Mario Simard d'avoir un peu facilité notre comparution devant le Comité permanent des ressources naturelles.

Pour les gens qui ne connaissent pas le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec, ou CRIBIQ, je dirai que c'est un consortium qui regroupe des partenaires industriels et des centres de recherche publics. Notre mandat principal est de soutenir financièrement la recherche industrielle qui mobilise ces entreprises et ces centres de recherche, et de promouvoir l'innovation auprès de producteurs et de transformateurs de produits biosourcés à partir de la biomasse forestière.

À l'heure actuelle, le CRIBIQ a un portefeuille de 300 entreprises et un financement d'environ 145 millions de dollars, et à peu près 40 % de nos investissements sont liés à la valorisation des biomasses forestières.

Pour ce qui est du sujet à l'étude d'aujourd'hui, qui porte sur l'économie biosourcée et son rôle dans la relance économique, nous sommes convaincus que les filières industrielles liées à l'économie biosourcée peuvent jouer un rôle prépondérant. C'est un maillon important de la relance industrielle et économique en contexte de postpandémie.

On n'a qu'à penser à la revitalisation des régions ressources ou à la souveraineté économique du Canada. Tout le monde sait que, au début de la pandémie, nous étions aux prises avec une pénurie d'un certain nombre de produits, dont des matériaux très avancés qui entrent dans la fabrication de plusieurs produits nécessaires au secteur de la santé ou de produits d'hygiène, entre autres.

Je pense donc que les produits biosourcés peuvent jouer un rôle fondamental, l'économie biosourcée favorisant l'empreinte écologique. Tantôt, on a parlé de la question du cycle de vie. Dans la plupart des projets que nous avons financés, l'analyse du cycle de vie a très bien montré que le développement de ces produits biosourcés peut jouer un rôle important dans la réduction des déchets et dans la réduction des gaz à effet de serre, en plus de limiter la délocalisation des produits à haute valeur ajoutée, étant donné que la plupart des emplois associés aux produits biosourcés doivent être proches des biosources.

Nous voulons profiter de cette tribune pour vous proposer quelques pistes de réflexion qui peuvent consolider le rôle de l'économie biosourcée dans la relance postpandémie au Canada.

Je laisse la parole à mon collègue et cofondateur du CRIBIQ, M. Laurent Roger Bernier, pour parler de nos trois recommandations.

● (1325)

M. Roger Bernier (microbiologiste et agronome, Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec): Je vous remercie, Monsieur Benyagoub.

Monsieur le président du Comité, mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Je salue également les autres participants.

Notre première recommandation vise la mise en place d'incitatifs fiscaux comme des crédits d'impôt spéciaux pour la commercialisation de produits biosourcés afin de rendre cette commercialisation beaucoup plus compétitive.

En 2010, plusieurs entreprises américaines avaient déjà approché des élus de la Chambre des représentants américaine pour revendiquer la mise en place d'un crédit d'impôt pour la production de produits biosourcés. À la suite de cette première demande, l'Iowa a mis en place, en 2016, un crédit d'impôt de 5 ¢ la livre pour des pro-

duits ayant un contenu minimum de 50 % de matière biosourcée. Tout récemment, le Maine, le Nebraska et le Minnesota ont adopté des dispositifs fiscaux similaires, en mettant en place un crédit pouvant varier de 3 ¢ à 8 ¢ la livre pour certains produits toujours issus de la biomasse, sachant que d'autres États, comme l'Illinois et le Kentucky, sont en voie d'adopter des lois semblables.

Notre deuxième recommandation vise à renforcer la confiance des consommateurs pour un label attestant le caractère renouvelable des produits biosourcés, à l'instar du programme américain BioPreferred, auquel j'ai eu l'occasion de contribuer en labellisant certaines molécules biosourcées produites au Canada.

Ce programme, géré par le département de l'Agriculture aux États-Unis, ou USDA, avait pour objectif d'augmenter l'achat et l'utilisation de produits biosourcés. Depuis sa mise en place, le programme a contribué pour environ 393 milliards de dollars et plus de 4,2 millions d'emplois directs ou indirects à l'économie américaine.

Au Canada, il serait opportun de mettre en place un programme similaire pour les produits issus de la biomasse forestière. Ce dernier serait géré par Ressources naturelles Canada. À notre avis, les deux principales composantes d'un tel programme canadien pourraient être, premièrement, des exigences d'achat obligatoire pour les agences fédérales et leurs entrepreneurs et, deuxièmement, une initiative d'étiquetage volontaire pour les produits biosourcés.

Finalement, toujours dans le domaine des produits biosourcés, notre troisième et dernière recommandation vient du constat que, contrairement à d'autres secteurs industriels comme les secteurs agricole, aéronautique ou électronique, le Canada a une industrie chimique moins développée. Il serait opportun de mettre en place un programme national pour faciliter le recrutement, dans nos centres de recherche universitaires ou dans les laboratoires gouvernementaux, de chercheurs scientifiques issus de grandes entreprises chimiques ou biotechnologiques privées qui se spécialisent dans la conversion industrielle des bioressources en produits à haute valeur ajoutée.

Cela aurait donc un effet d'entraînement sur la participation de grandes entreprises à des projets ici, au Canada, et permettrait de développer ou de fortifier nos infrastructures de recherche et de développement.

Cela met fin à mon intervention. Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Villeneuve, de Carbone boréal.

[Français]

M. Claude Villeneuve (Professeur, Université du Québec à Chicoutimi, Carbone boréal): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Cela me fait plaisir de vous rencontrer aujourd'hui pour parler de Carbone boréal. J'avais préparé un diaporama pour illustrer quelques phénomènes qui soutiennent mon propos. Je ne sais pas si vous avez la possibilité de le projeter. Si ce n'est pas le cas, je poursuivrai *a capella*, si je peux m'exprimer ainsi.

Essentiellement, il est scientifiquement bien connu que l'augmentation des émissions humaines de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone, contribue au changement du climat. Cette accumulation est surveillée de façon journalière à l'Observatoire solaire du Mauna Loa depuis 1958, et on a vu une augmentation de plus de 100 parties par million de la quantité de CO₂ dans l'atmosphère pendant cette période.

Cette augmentation est toutefois remarquablement accompagnée par une augmentation et une diminution chaque année, qui sont toujours de la même ampleur et qui correspondent en fait à l'activité photosynthétique des forêts du Nord: la forêt boréale, les forêts canadiennes ainsi que les forêts russes et scandinaves en particulier. Ces forêts captent le carbone entre les mois de mai et septembre. Ensuite, comme elles sont inactives à cause de l'hiver, l'augmentation de la concentration varie de 6 parties par million dans une seule saison, alors que l'augmentation chaque année est à peu près de l'ordre de 2 parties par million.

Les arbres du Nord ont donc un énorme rôle à jouer, et c'est une très bonne idée que de planter plus d'arbres. On a proposé de planter 2 milliards d'arbres, mais cela ne se fait pas comme cela, sans tenir compte de la réelle contribution de ces arbres à la lutte contre les changements climatiques. D'abord, il faut quantifier la contribution de ces arbres; ce n'est pas uniquement une pensée magique. Pour ce faire, il y a des règles et des méthodologies. Chaque espèce a ses caractéristiques. Il reste encore de nombreuses questions scientifiques qui ne sont pas résolues quant à la contribution réelle de la forêt pour ce qui est d'augmenter les stocks de carbone.

Il est certain que de planter des arbres là où il n'y en a pas augmente le puits de carbone et les stocks de carbone. Cependant, pour que ce soit intégré à l'intérieur d'une proposition de lutte contre les changements climatiques quantifiée, il faut que l'on connaisse les espèces et qu'on les plante de telle sorte qu'on puisse mesurer leur captation de carbone et en rendre compte de façon normalisée. De plus, il faut qu'on fasse des choix d'espèces qui vont survivre aux changements climatiques, parce qu'au Canada, dans diverses régions, même si l'on travaille très fort, la température moyenne va augmenter de 3 à 5 degrés Celsius. Cela signifie que des espèces qui survivent bien aujourd'hui dans les écosystèmes actuels ne survivront peut-être pas dans 50 ou 100 ans.

Il faut aussi que les choix d'espèces permettent aux arbres de continuer de rendre les services écologiques qu'ils rendent à la forêt. Il faut donc éviter de planter n'importe quoi, n'importe où.

Finalement, les stocks de carbone forestier existants doivent être maintenus. Il ne faut pas déplacer des arbres ou en couper parce qu'on a planté des arbres.

• (1330)

Enfin, comme l'ont dit mes collègues du CRIBIQ, nous devons maximiser l'usage des produits forestiers, non seulement comme bois d'œuvre ayant une longue durée de vie, mais aussi comme approvisionnement faisant concurrence aux produits issus de la chimie du pétrole.

Pour réussir à travailler efficacement, il faut plus de science, une vision à long terme et la capacité d'utiliser nos ressources de manière intelligente. Carbone boréal est un programme de recherche lancé en 2008, à partir de l'hypothèse de l'afforestation...

• (1335)

[Traduction]

Le président: Monsieur Villeneuve, je vais devoir vous demander de conclure très rapidement.

[Français]

M. Claude Villeneuve: D'accord.

Carbone boréal est une infrastructure universitaire. C'est donc un projet qui permet de connaître les répercussions de l'afforestation à long terme sur les changements climatiques.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Et enfin la dernière intervenante, et non la moindre, Mme Lewis.

Mme Kathy Lewis (vice-présidente par intérim, Recherche, University of Northern British Columbia, à titre personnel): Merci beaucoup, et bonjour, ou bon après-midi, suivant où vous trouvez.

J'ai le grand plaisir de m'adresser au Comité depuis le territoire traditionnel des Lheidli T'enneh.

Je suis actuellement vice-présidente par intérim de la recherche à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique. Avant cela, j'étais présidente du programme forestier. Je suis également aénagiste professionnelle avec spécialisation en santé forestière.

La bioéconomie forestière offre au secteur forestier d'importantes possibilités de croissance et de transformation. Cette transformation oblige toutefois le Canada à réduire sa dépendance des produits du bois massif et de la pâte et sa vulnérabilité aux marchés très variables des produits de base. Elle l'oblige à investir davantage dans la diversité des produits ligneux et forestiers et à se consacrer activement à la lutte contre les changements climatiques.

La première possibilité qui s'offre à nous est d'améliorer l'utilisation des arbres récoltés. Le secteur forestier a déjà fait de grands progrès dans le développement de produits composites du bois, de bois lamellé-croisé et de bioproduits, comme les produits chimiques. Nous avons également constaté une augmentation considérable de l'utilisation de systèmes énergétiques fondés sur la biomasse, comme les granules de bois et la gazéification du bois. Ces systèmes pourraient hausser considérablement les revenus générés par chaque arbre récolté et réduire les émissions de gaz à effet de serre en utilisant les déchets d'usine au lieu de combustibles fossiles. À titre d'exemple, notre université a réussi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 66 % en utilisant ces systèmes.

Le développement et la production de ces produits novateurs et de ces systèmes énergétiques sont limités par le fait qu'une grande partie de l'approvisionnement en bois se trouve à proximité de collectivités rurales qui n'ont pas les infrastructures nécessaires pour soutenir un bon développement commercial et qui ont subi des ralentissements économiques parce qu'ils dépendent d'une seule industrie. Bien que le gouvernement fédéral ait investi dans la mise au point de technologies et de produits jusqu'à la commercialisation, le lien des collectivités rurales avec la diversification et le développement économique fait défaut. Pour établir ce lien, il faut renforcer le contrôle des collectivités sur les ressources forestières, ce qui est de compétence provinciale, afin d'assurer la durabilité de l'environnement et de la collectivité. Cependant, il faut aussi mener de la recherche sur le développement de ces collectivités, soutenir l'entrepreneuriat et investir des capitaux pour appuyer les petites et moyennes entreprises locales.

De même, les investissements dans le développement de produits du bois ont produit des innovations très intéressantes dans le domaine des produits de bois d'ingénierie faits à partir de plus petites pièces de bois. Ces produits ont manifestement un rendement sismique supérieur, et leur fabrication émet beaucoup moins d'émissions de carbone que les produits de l'acier et du béton. Malheureusement, l'industrie de la construction manque de programmes de formation sur l'utilisation des produits de bois d'ingénierie pour les architectes, les ingénieurs et surtout les travailleurs de la construction.

La deuxième possibilité qui s'offre au secteur forestier réside dans la diversification de l'écosystème forestier afin de diversifier les produits forestiers. Les forêts canadiennes ont connu des perturbations naturelles sans précédent à cause des feux de forêt et des ravageurs, qui sont dus en partie aux changements climatiques. Les graves répercussions de ces perturbations découlent directement du manque de diversité. Malgré les innovations mentionnées précédemment, l'industrie forestière demeure largement dominée par le bois d'échantillon et par la pâte à papier, qui proviennent d'un petit nombre d'espèces de conifères. Ce modèle industriel a été établi à une époque où l'approvisionnement en bois semblait illimité, et dans l'ensemble, il n'a pas suivi l'évolution des conditions du marché, la diminution de l'assise territoriale forestière et les incertitudes attribuables à des facteurs comme les changements climatiques et le commerce mondial. Cette dépendance au bois d'œuvre résineux a entraîné une homogénéisation des espèces ainsi que des structures fondées sur les catégories d'âge dans les forêts, ce qui les rend beaucoup plus vulnérables aux dommages causés par les incendies et les ravageurs.

Il est possible de modifier les pratiques de gestion forestière pour accroître la diversité — en introduisant par exemple des espèces non commerciales dans la composition des forêts —, mais si l'on ne modifie pas le modèle industriel qui utilise ces espèces commerciales, cette mesure aggravera les problèmes d'approvisionnement en bois. Par conséquent, il faudrait investir davantage dans le développement et la commercialisation d'une vaste gamme de produits forestiers venant de multiples espèces afin de créer la demande économique de produits diversifiés et, par conséquent, de forêts diversifiées.

Enfin, la troisième solution qui s'offre au secteur forestier est l'atténuation des changements climatiques. Je crois que le Comité a déjà entendu le témoignage de M. Werner Kurz, qui a souligné que, suivant l'évolution des stocks de bois d'œuvre, nos forêts pourraient devenir soit des sources de carbone, soit des puits de carbone. Il est

de plus en plus important de tirer profit de la séquestration de carbone dans les forêts pour atténuer les changements climatiques. Les résultats d'études de recherche menées récemment en Colombie-Britannique indiquent que lorsqu'on additionne les coûts économiques des émissions et des puits de carbone au prix du bois d'œuvre, les coupes à blanc traditionnelles rentables deviennent les pratiques les moins économiques. En cherchant à atteindre nos cibles de l'Accord de Paris, nous devons tenir compte des avantages qu'apporte le maintien de forêts intactes et accroître les pratiques de récolte partielle.

• (1340)

En résumé, je crois que la transformation du secteur forestier exigera une meilleure collaboration entre les organismes responsables du développement économique et les responsables des ressources naturelles. Elle nécessitera un plus grand investissement dans la diversification des produits forestiers pour augmenter la demande de forêts diversifiées. Enfin, le secteur forestier devra jouer un rôle plus actif dans la lutte contre les changements climatiques en basant les pratiques de gestion forestière sur la comptabilisation du carbone et sur la tarification du bois d'œuvre.

Merci beaucoup de m'avoir offert cette occasion de m'adresser au Comité.

Le président: Merci beaucoup, madame Lewis. Nous vous en sommes reconnaissants.

C'était notre dernière déclaration préliminaire. Nous passons maintenant à la première série de questions de six minutes, en commençant par M. McLean.

M. Greg McLean: Merci, monsieur le président. Permettez-moi de remercier tous les témoins d'aujourd'hui. Ils nous ont fourni une quantité fantastique de renseignements, c'est très instructif.

Je vais commencer par la Société pour la nature et les parcs du Canada, ou SNAP. Je comprends parfaitement la nécessité de réserver des terres au Canada pour restaurer la biodiversité et ne pas y laisser d'empreinte écologique dont, en fin de compte, l'industrie est seule responsable.

Pouvons-nous parler du rôle des incendies dans l'écosystème naturel? Une partie des témoignages que nous entendons ici indique que nous avons trop géré ces forêts en négligeant le feu. Par conséquent, les incendies sont beaucoup plus intenses qu'ils ne l'étaient auparavant. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Si nous nous contentions de réserver des terres sans gérer les conséquences des incendies qui les ravagent, quelle évolution naturelle encourageons-nous?

Mme Florence Daviet: Merci.

Il est évident que les écosystèmes sont complexes. Dans la forêt boréale, comme nous le savons bien, les incendies font partie intégrante de l'écosystème, mais je pense, comme l'a fait remarquer l'intervenante précédente, que nous avons mené des activités dans nos forêts qui pourraient les rendre plus inflammables à certains égards. Il faut le reconnaître, et il faut aussi réduire les activités humaines qui provoquent des incendies. Chaque fois qu'une route est construite, cela amène plus de personnes, ce qui multiplie immanquablement les risques d'incendie. Il est toujours crucial d'établir un équilibre entre les différents risques et de reconnaître que les incendies font partie intégrante de l'écosystème, tout en veillant à les gérer de façon à ce qu'ils ne nuisent pas aux collectivités, ce qui est évidemment un risque énorme. En même temps, ils jouent un rôle important dans le fonctionnement de ces écosystèmes.

M. Greg McLean: Merci. Je comprends cela.

Je suis désolé, mais j'ai quelques questions à poser à quelques témoins.

Je vais maintenant poser une question aux représentants d'Arbres Canada.

Vous nous avez aussi présenté un excellent exposé sur les forêts urbaines. Quand vous parlez de planter un arbre urbain, il ne s'agit pas d'un semis. Je crois que la plupart des Canadiens pensent à planter des semis qui absorberont le carbone tout au long de leur cycle de vie. Cependant, à Arbres Canada, vous parlez de planter des arbres plus matures pour créer une canopée urbaine. Quel volume de CO₂ un arbre de 10 ans, par exemple, absorbe-t-il de plus qu'un semis, puisque son cycle de vie est plus avancé?

Mme Danielle St-Aubin: Je vais commencer, et peut-être que Mme Bardekjian pourra compléter ma réponse.

Nous avons divers programmes. Certains d'entre eux sont des programmes de semis. Les grands arbres ont tendance à suivre une courbe en S. Ils absorbent le plus de carbone entre 10 et 20 ans. À l'heure actuelle, personne n'effectue un suivi des arbres urbains pour savoir combien ils en absorbent au cours de leur vie. Cela dépend évidemment de l'arbre, de l'espèce, de l'endroit où il se trouve et de sa durée de vie.

Je ne sais pas si Mme Bardekjian veut ajouter quelque chose.

• (1345)

Mme Adrina Bardekjian: Non, c'est exact, madame St-Aubin. Merci.

M. Greg McLean: Combien en coûterait-il pour planter un arbre urbain de 10 ans au lieu d'un semis?

Mme Danielle St-Aubin: De nouveau, cela dépend de l'espèce, mais cela peut aller d'une tige en pot à 40 \$ jusqu'aux grands arbres de 1 000 \$.

M. Greg McLean: Dans le contexte d'un projet de reboisement de 2 milliards de dollars, quelle serait plus ou moins la capacité d'absorption?

Mme Danielle St-Aubin: Voulez-vous parler du coût? Il en coûterait entre 25 \$ et 100 \$ par arbre.

M. Greg McLean: Je comprends.

Je vais maintenant m'adresser à Carbone boréal. Votre exposé était très intéressant. J'ai vraiment apprécié les données scientifiques que vous avez présentées.

En ce qui concerne la quantification dont vous avez parlé — un gain de deux milliards d'arbres et les endroits où nous pourrions les planter dans l'écosystème —, avez-vous une idée de l'assise territoriale où ces arbres prospéreraient? Si ces arbres prospèrent sur des terres qui ne sont pas boisées à l'heure actuelle ou qui ne sont pas reboisées par des entreprises qui récoltent déjà des arbres et qui doivent ensuite reboiser, pourquoi ces arbres absorberaient-ils plus de CO₂ que les stocks de bois actuels?

Ma question s'adresse à M. Villeneuve.

[Français]

M. Claude Villeneuve: Pour être en mesure de quantifier les gains en CO₂, il faut pratiquer l'afforestation sur des terres déboisées depuis au moins 1990. Pareilles superficies sont abondantes dans la forêt boréale. Au Québec, environ 1,7 million d'hectares de la forêt boréale commerciale sont des pessières à mousse en forêt claire.

On croit que la forêt canadienne peut accueillir 2 000 arbres par hectare. Cependant, cela n'est pas l'idéal. Dans le domaine agricole, il y a aussi des terres devenues impropres à l'agriculture, qui sont beaucoup plus productives bien qu'elles couvrent beaucoup moins d'hectares. Dans le domaine municipal, il y a également des territoires qui pourraient être avantageusement reboisés.

Cependant, il faut faire attention et penser au long terme. Si l'on plante un arbre aujourd'hui, la constitution du stock de carbone se fera dans le temps, la courbe de croissance ayant une période maximale de captation. Ensuite, le carbone devra rester stocké pendant 100 ans. Il faut donc penser à des espèces qui vivent longtemps.

Il faut aussi se rappeler que si l'on plantait 2 milliards d'arbres au Canada aujourd'hui, l'absorption maximale de CO₂ se ferait entre 2040 et 2080. En supposant une absorption maximale de deux kilogrammes pour les espèces les moins productives à 10 kilogrammes pour les espèces les plus productives, le fait de planter 2 milliards d'arbres nous permettrait dans le meilleur des cas de retirer de l'atmosphère un maximum de 5 à 10 millions de tonnes de CO₂ par année, ce qui correspondrait à l'équivalent des émissions totales des alumineries du Canada.

C'est une contribution annuelle relativement mineure...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Villeneuve. Je vais devoir vous interrompre, malheureusement.

M. Greg McLean: C'est très intéressant, cependant.

Merci beaucoup, monsieur Villeneuve.

Le président: Merci, monsieur McLean.

Monsieur Sidhu, vous avez la parole pour six minutes.

• (1350)

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Cette conversation est très intéressante. Nous en apprenons beaucoup, ce qui profite non seulement à notre génération, mais aussi aux générations futures comme celle de mes enfants. C'est passionnant.

Ma question s'adresse à Mme Abusow. C'est formidable de voir votre organisme mobiliser autant de jeunes. J'ai hâte de voir les résultats du financement supplémentaire prévu dans l'Énoncé économique de l'automne pour offrir plus de possibilités aux jeunes.

Je vois que votre organisme offre un certain nombre de certifications et exploite une base de données de certification. Pouvez-vous expliquer au Comité pourquoi il est important que vous offriez ces services?

Mme Kathy Abusow: Oui. L'un des aspects de notre programme est l'éducation dans le domaine de l'environnement et le perfectionnement professionnel. Ce sont les premiers éléments dont nous vous avons parlé. La certification est un autre objectif de notre organisme sans but lucratif, afin d'assurer des chaînes d'approvisionnement durables.

Toutes les entreprises, qu'elles appartiennent au Fortune 100 ou au Fortune 500, savent que les forêts gérées de façon durable aident à résoudre bon nombre des problèmes dont nous avons parlé aujourd'hui, comme les changements climatiques, le rétablissement des espèces et les collectivités durables. En achetant des produits forestiers, elles veulent être sûres qu'ils sont certifiés et qu'ils ont été gérés en fonction de besoins économiques, environnementaux et sociaux.

Nous fixons les normes, et les organismes comme les cabinets KPMG, PricewaterhouseCoopers et autres ont des équipes de forestiers, d'écologistes, de spécialistes des relations avec les Autochtones, et ainsi de suite, qui certifient ces forêts. On en fait le suivi dans toute la chaîne d'approvisionnement, jusqu'à l'utilisateur final, afin de garantir que la forêt est gérée de façon durable.

Ces mesures sont essentielles au succès de ces sociétés. De nombreuses marques mondiales, comme le Consumer Goods Forum, qui génère des revenus et une valeur marchande de mille milliards de dollars, insistent sur la certification. En effet, il est très possible que les forêts soient mal gérées. Il y a aussi souvent des coupes illégales et la dégradation des forêts. Ces sociétés savent que les forêts peuvent contribuer à la solution des problèmes, à l'économie circulaire et à la bioéconomie. Elles savent aussi que les forêts mal gérées qui ne sont pas régénérées aggravent ces problèmes. Voilà pourquoi notre programme de certification et d'autres de ces programmes sont cruciaux pour fournir cette assurance.

M. Maninder Sidhu: Je vous en remercie.

Je remarque que vous exploitez l'un des trois systèmes de certification au Canada.

Mme Kathy Abusow: Oui.

M. Maninder Sidhu: Brièvement, pourquoi avons-nous différentes certifications forestières? Pouvez-vous nous parler des similitudes ou des différences entre elles? J'ai visité votre site Web et j'y ai trouvé beaucoup d'information. Voilà pourquoi je vous pose cette question.

Mme Kathy Abusow: Oui, bien sûr.

Au Canada, l'Association canadienne de normalisation a établi une norme de gestion durable des forêts. Il y a la norme de la Sustainable Forestry Initiative, qui est la nôtre, et il y a la norme du Forest Stewardship Council. Les organismes qui luttent contre la pauvreté ou la faim dans le monde sont nombreux tout comme les fabricants d'automobiles. Il faut que de nombreux organismes proposent différentes approches pour fournir cette garantie. Ces trois normes sont reconnues et approuvées dans le monde entier par des

organisations internationales et, comme pour toute autre chose, différentes entreprises s'appuieront sur l'une ou l'autre pour répondre à des besoins précis.

Nous sommes très forts sur le plan de la chaîne d'approvisionnement, de la gestion de la biodiversité et du rétablissement des forêts. Pour établir nos normes, nous investissons beaucoup dans la recherche et nous collaborons activement à la conservation et au rétablissement des espèces, ce qu'un grand nombre d'organismes apprécient. Nous veillons à ce que les forêts aménagées de façon durable ne maintiennent pas seulement les espèces, mais qu'elles les rétablissent, et nous collaborons à cela avec Environnement et Changement climatique Canada ou ECCCC, et avec d'autres organismes.

Nous menons également des activités importantes dans le cadre des relations avec les Autochtones et du développement communautaire. Au Canada, environ 40 communautés autochtones utilisent nos normes, et nous élaborons de nouveaux programmes de formation pour encourager cela. En fait, nous avons mis sur pied un module spécialement pour les communautés autochtones afin de les aider à utiliser nos normes.

Ce sont donc quelques-unes des raisons pour lesquelles les organismes collaborent avec SFI. Ils apprécient aussi notre vaste éventail de services, comme le développement des compétences, la création d'emplois, etc.

M. Maninder Sidhu: Vous avez mentionné toutes ces certifications. Je suppose qu'elles offrent aussi un avantage concurrentiel et que toutes les entreprises les adopteraient, mais j'aimerais que vous nous en disiez davantage à ce sujet.

Mme Kathy Abusow: À l'heure actuelle, notre norme est la plus importante au monde, et les compétences sont incroyablement importantes. Comme notre organisme est le plus important de tous, nous devons collaborer avec une grande variété d'organismes.

J'ai commencé ma présentation en vous disant que SFI fait progresser les enjeux liés à la durabilité en concentrant sa collaboration sur les forêts. Je crois aussi que nous avons réussi parce que nous n'essayons pas de résoudre les problèmes à nous seuls; nous collaborons avec des groupes environnementaux, avec des organismes gouvernementaux, avec des chercheurs et des universitaires. Nous appuyons beaucoup la recherche et l'investissement et nous essayons de déterminer comment rétablir les espèces, comment maintenir la qualité de l'eau et comment séquestrer plus de carbone.

En fait, nous révisons actuellement une nouvelle norme qui intègre les pratiques forestières climato-intelligentes, ce qui ne se trouvait pas dans notre dernière norme. Nous nous efforçons toujours de collaborer, de cerner les enjeux du jour et de mettre à jour nos normes pour qu'elles demeurent pertinentes. Dans la dernière révision de nos normes, il y a cinq ans, nous nous sommes concentrés sur les droits et la reconnaissance des Autochtones. Grâce à cette collaboration, nous adaptions et améliorions constamment nos normes en les élevant afin qu'elles répondent aux attentes du marché, des initiatives de conservation, des clients et, en fait, aux attentes de la société, parce qu'au Canada, 94 % de ces terres sont des terres publiques. Il est important de bien faire les choses et de travailler ensemble pour gérer nos forêts de façon durable.

• (1355)

Le président: C'est formidable. Merci beaucoup, madame Sidhu. J'apprécie beaucoup cela.

Nous allons passer la parole à M. Simard pour six minutes.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je ne veux pas débiter sur une fausse note, mais le chauvinisme fait en sorte que je devrai poser une question à M. Villeneuve, parce que je suis assez fier de ce qu'est la Chaire en éco-conseil et, surtout, de Carbone boréal. Ces deux organismes sont tous deux situés dans ma circonscription et à l'université où je travaillais auparavant.

Monsieur Villeneuve, en deux ou trois minutes, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est Carbone boréal?

M. Claude Villeneuve: Je vous remercie de poser la question.

Carbone boréal est une initiative axée sur la recherche scientifique fondamentale. L'organisme a cinq objectifs. Le premier est d'établir un réseau de plantations expérimentales, où l'on pourra faire de la science. Nous plantons à peu près 200 000 arbres par année, et, déjà, plus de 1,3 million d'arbres ont été plantés. Cela permet aussi d'utiliser les mécanismes du marché du carbone pour subventionner la recherche. Nous allons donc faire des compensations. Nous pouvons compenser les émissions en tenant des événements ou autres choses, et l'argent récolté financera la recherche — je vous invite à visiter le site Internet pour en apprendre davantage.

Nous créons un capital pour que, dans 30 ou 50 ans, les étudiants puissent encore recevoir des bourses pour continuer d'étudier nos forêts, grâce aux intérêts du capital. Nous encourageons la formation, le personnel hautement qualifié, la maîtrise, le doctorat et le postdoctorat, et nous sensibilisons le grand public au moyen de toutes sortes d'activités, y compris des chroniques et des conférences un peu partout.

M. Mario Simard: Monsieur Villeneuve, je ferai un pont entre ce que vous faites et ce que fait le Québec, parce que je pense qu'il y a là un maillage assez intéressant à faire.

Vous dites qu'il faut maximiser l'utilisation de nos ressources forestières pour remplacer ce qui est produit à partir des énergies fossiles. Je pense que le Québec va dans cette même direction.

En quelques minutes, vous et mes amis du CRIBIQ, pouvez-vous m'expliquer quelles sont les avancées et les possibilités concernant les bioproduits?

M. Claude Villeneuve: Je répondrai très brièvement.

Nous avons une subvention du CRIBIQ de plus de 500 000 \$ qui permet de travailler sur la mise en valeur des biosolides de papeteries. Il s'agit d'un résidu qui était enfoui autrefois, qui produisait beaucoup de gaz à effet de serre et qui a une valeur fertilisante. En écologie industrielle, on combine de l'anhydrite, un sous-produit de l'aluminium, avec les biosolides de papeteries, et l'on s'en sert pour augmenter la productivité de l'industrie du bleuet de même que pour augmenter la production de forêts dans nos plantations. Nous effectuons des tests de fertilisation de cette façon.

Je cède maintenant la parole aux gens du CRIBIQ.

● (1400)

M. Mohammed Benyagoub: Le développement de tout ce qui est valorisation de la biomasse forestière en bioproduits industriels a commencé au début des années 2000. Je parle beaucoup plus du Québec, mais c'est la même chose au Canada. Au début des années 2000, il s'agissait davantage de travaux à l'échelle des labora-

toires, mais, aujourd'hui, la plupart des procédés sont industrialisés. On commence à récolter le fruit de tous les investissements qui ont été faits dans le secteur. Alors, aujourd'hui, à partir de la biomasse forestière, on peut produire des fibres de carbone qui peuvent servir aussi bien à l'industrie automobile qu'à l'industrie aéronautique, ce qui est très important pour l'économie québécoise.

Notre organisation cofinance des projets avec certaines entreprises forestières et des papeteries qui ont mis au point des matériaux novateurs pouvant servir à ces industries. Des entreprises ont fait des investissements, et des papeteries se sont associées à des entreprises de biotechnologie pour valoriser les boues de désencrage des papeteries pour produire des bioplastiques.

Nous menons des projets avec les entreprises Kruger et Domtar pour la mise au point de produits qui pourront être utilisés dans les emballages alimentaires, et ces projets sont très avancés. Certains produits ont même été lancés sur le marché. Il ne faut pas oublier les produits chimiques et les extractibles forestiers, qui peuvent être utilisés dans le secteur de la santé et de l'hygiène. Dans un contexte de postpandémie, c'est très important de le mentionner.

Monsieur Bernier, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Roger Bernier: J'ajouterais quelque chose très rapidement.

Il faut aussi comprendre que le bois, c'est, entre autres, de la cellulose. Or, la cellulose, c'est du sucre. Il s'agit de sucres simples que l'on peut utiliser en fermentation pour produire d'autres substances. Au lieu d'utiliser des matières dérivées du pétrole, par exemple, on peut donc utiliser des matières de biomasse. À partir de la biomasse, on peut produire une quantité de produits à haute valeur ajoutée. C'est ce qu'on appelle les produits biosourcés.

M. Mario Simard: J'aimerais poser rapidement une petite question à mes amis du CRIBIQ.

Nous avons déjà parlé de la possibilité d'un maillage entre l'industrie forestière et l'industrie chimique, ce qui faisait l'objet de votre troisième recommandation. Cela pourrait être très intéressant dans le cadre de la transition que devra vivre, à mon avis, le secteur pétrolier et gazier en Alberta.

D'après vous, est-ce qu'il est possible de faire cela, puisqu'il y a tout de même une expertise en Alberta dans le secteur pétrochimique?

Est-ce qu'on pourrait appliquer cette expertise au secteur des produits biosourcés?

M. Roger Bernier: Monsieur Benyagoub, voulez-vous répondre?

M. Mohammed Benyagoub: Oui. Dans ce cas, on parle de...

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

M. Mohammed Benyagoub: Dans ce cas, on parle de bioraffinage. On peut faire un parallèle avec le raffinage pétrochimique. Le craquage et toutes les méthodes qu'on peut employer dans ce domaine peuvent être transposés dans tout ce qui touche la valorisation des biomasses. Ce sont à peu près les mêmes technologies, et ces deux industries ont intérêt à se parler, car elles sont très complémentaires.

Il y a même des produits biosourcés qui peuvent être utilisés dans l'industrie pétrochimique, comme le fait Domtar avec la cellulose nanocristalline. Ces produits peuvent être utilisés dans l'extraction du pétrole.

Ce serait donc très intéressant que ces deux industries se parlent, effectivement.

M. Mario Simard: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Merci, monsieur Simard.

Monsieur Cannings, vous avez la parole pour six minutes.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui. Comme d'habitude, je voudrais que nous ayons toute la journée pour discuter avec vous.

Madame Daviet, vous avez parlé d'utiliser le secteur forestier et le commerce forestier pour maximiser nos capacités de lutte contre les changements climatiques et vous avez aussi parlé de l'importance de la biodiversité. Cela crée très évidemment une tension. Pour réduire les répercussions, vous avez parlé d'allonger les rotations. Nous avons entendu M. Kurz lors de notre dernière réunion. Il a mentionné que dans les forêts côtières de la Colombie-Britannique, les arbres effectuent une séquestration maximale du carbone jusqu'à 150 ans ou plus, ce qui est deux fois plus long qu'une rotation moyenne.

Je me demande si vous pourriez parler de cette tension. Je vais reformuler ma question: vous avez aussi parlé des valeurs non ligneuses, et l'une d'elles pourrait être les crédits de carbone. Nous parlions d'atteindre l'objectif de consommation nette zéro d'ici 2050. J'imagine qu'un grand nombre de secteurs auraient de la difficulté à atteindre le zéro net sans bénéficier d'une sorte de crédit de carbone. Vous pourriez peut-être parler de l'idée d'utiliser les crédits de carbone pour financer le secteur forestier et d'attendre un peu avant d'effectuer ces rotations, afin de maximiser nos initiatives climatiques.

J'espère que ma question est assez claire.

Mme Florence Daviet: Oui, elle l'est.

Je pense qu'il y a beaucoup de façons vraiment novatrices d'examiner la valeur de nos produits forestiers non ligneux, et les crédits de carbone en font certainement partie.

Une autre chose qui se passe aux États-Unis, je crois, c'est que les compagnies d'assurance cherchent à travailler avec les propriétaires fonciers, afin de conserver les arbres et de reboiser pour des interventions de protection contre les incendies. Je pense que les discussions que nous avons actuellement au Canada au sujet de l'infrastructure naturelle et de la façon dont les arbres peuvent nous aider à résoudre les problèmes d'inondations, de qualité de l'eau et d'autres problèmes pour lesquels les municipalités finissent par payer et auxquels les collectivités sont confrontées, constituent une autre façon de commencer à élargir notre réflexion sur la valeur des produits forestiers non ligneux et la façon dont ils pourraient contribuer à élaborer des stratégies susceptibles de nous permettre de gérer nos forêts différemment.

Je pense qu'il faut faire preuve de créativité et reconnaître que nous avons des écosystèmes très différents au Canada, comme vous l'avez mentionné. En Colombie-Britannique, les arbres vivent très

vieux et stockent d'énormes quantités de carbone, alors que ce n'est pas vraiment le cas ailleurs. Il est très utile d'essayer de déterminer la façon d'appliquer les meilleures stratégies dans ces endroits.

Je pense que l'autre aspect est lié aux droits et aux intérêts des Autochtones. Ces derniers envisagent parfois une approche davantage axée sur le tourisme dans ces endroits pour mieux en profiter économiquement, ou peut-être d'autres approches touchant les produits forestiers non ligneux qui pourraient leur permettre d'en tirer un avantage économique. Je sais qu'un autre intervenant a mentionné quelques autres idées. Il faut faire preuve de créativité et sortir des sentiers battus, puis aider à établir ces normes et ces marchés.

Vous avez parlé des crédits de carbone. Pour cela, il suffit souvent de construire une partie de l'infrastructure nécessaire pour que les réductions d'émissions qui sont générées et utilisées soient plus crédibles aux yeux des gens.

J'espère que cela répond à votre question.

• (1405)

M. Richard Cannings: Merci beaucoup.

Je vais passer à Mme Lewis.

Vers la fin de votre exposé, vous avez parlé des différentes façons dont nous récoltons les forêts, comme les coupes partielles, par opposition aux coupes à blanc.

Pouvez-vous prendre quelques minutes pour nous en dire plus à ce sujet? Si nous parlons d'exploiter des forêts matures ou même de sauver des forêts après une infestation de dendroctone du pin, par exemple, quels sont les avantages de ne pas utiliser le modèle de coupe à blanc?

Mme Kathy Lewis: Le principal avantage qui, selon moi, intéresse le Comité, c'est que lorsque nous prenons la valeur économique ou le coût des différentes approches de récolte — coupe à blanc et coupe partielle — et que nous combinons cela avec les coûts des différentes émissions de gaz à effet de serre qui en résulteront, selon la façon dont les choses sont faites, il devient évident qu'au moins dans certaines des forêts que nous avons étudiées, une fois combinées la partie carbone et la partie économique de la valeur du bois, la coupe partielle est un meilleur modèle.

Traditionnellement — du moins en Colombie-Britannique et, je crois, dans de nombreuses autres provinces —, nous avons mis l'accent sur la coupe à blanc, parce que c'est la méthode la plus économique et que, dans certains cas, elle est plus sécuritaire, même si nous avons réussi à régler certains des problèmes de sécurité qui se posaient également. Selon les recherches, la coupe à blanc a des coûts en carbone très élevés. La coupe partielle est l'un des outils que nous pouvons utiliser pour tirer mieux parti économiquement de la forêt de façon traditionnelle, ainsi que pour réduire quelque peu les émissions de carbone qui en résultent et favoriser la capacité de la forêt de séquestrer le carbone.

M. Richard Cannings: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Merci, monsieur Cannings. Vous avez terminé juste à temps.

M. Richard Cannings: D'accord, merci.

Le président: Je l'apprecie énormément.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions de cinq minutes, en commençant par Mme Harder.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Merci.

Ma première question s'adresse à Carbone boréal.

Vous avez dit qu'on ne peut pas planter deux milliards d'arbres du jour au lendemain, puis vous avez parlé de l'importance de tenir compte des espèces, de l'endroit où ces arbres sont plantés et du moment et de la façon dont ils le sont.

Vous dites qu'il doit y avoir une méthode, un plan, et que les choses n'arriveront pas comme par magie, et cela m'intéresse, parce qu'une représentante du ministère a comparu devant notre comité il y a quelque temps et nous a dit qu'il n'y a actuellement aucun plan, qu'il n'y a actuellement aucun budget et qu'aucun arbre n'a encore été planté.

Je trouve votre commentaire utile.

Je ne vous ai pas entendu parler de l'impact que cela a sur les pépinières. Évidemment, ces arbres doivent venir de quelque part, et la plupart du temps, ils viennent d'une pépinière qui les fait pousser à partir de semis, ce qui prend un certain temps, et ces arbres sont ensuite plantés dans leur habitat naturel, quel qu'il soit.

Pouvez-vous nous parler de la pression qui sera exercée sur les pépinières et de l'impact que cela aura sur elles, mais aussi des répercussions que cela aura sur les autres entreprises qui ont besoin d'avoir accès aux arbres pour respecter leur obligation légale de planter un arbre après en avoir abattu un?

• (1410)

[Français]

M. Claude Villeneuve: Je vous remercie de votre question.

La réponse comporte trois éléments. Premièrement, on produit et on plante déjà beaucoup d'arbres. Si l'on a un plan basé sur un horizon de 10 ans, par exemple, et qu'on envoie des commandes aux pépinières, il y a moyen d'adapter celles-ci pour satisfaire de tels besoins à l'échelle du Canada. Ce n'est pas un défi énorme, puisque le travail des pépinières part des graines, et des graines, il y en a. Il suffit d'en cueillir. Cependant, il n'y a pas des graines de toutes les espèces.

L'idée de Carbone boréal est de tester des hypothèses. Par exemple, en science, on se demande si le fait de planter des arbres, ce qui change la coloration du territoire, ne va pas avoir un effet contre-productif dans certaines zones nordiques. Si j'allais planter des arbres dans les Territoires du Nord-Ouest, il serait possible que le changement de coloration lors de la période hivernale diminue l'effet positif de la séquestration du carbone. Il faut tester cela.

Cette année, dans les régions situées très loin dans le Nord, on a planté 200 000 mélèzes, parce que ceux-ci perdent leurs feuilles en hiver. À l'aide de satellites, on peut voir s'il y a un changement et donner des réponses concernant le grossissement des arbres. Actuellement, cette science-là doit être développée. C'est pourquoi...

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Merci.

[Français]

M. Claude Villeneuve: C'est pourquoi il faut que le programme comprenne des investissements pour la science.

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Merci. Je vais vous interrompre ici par manque de temps. Je me tourne maintenant vers la représentante de Sustainable Forestry Initiative.

Je crois que vous avez parlé des jeunes Autochtones et du fait que le secteur forestier offre beaucoup de possibilités d'emploi. Vous avez mentionné les deux milliards d'arbres et les débouchés que cela présente.

Si je comprends bien, pour que les choses se concrétisent, il faut que l'embauche se fasse assez rapidement. Il faut offrir de la formation et mobiliser ces personnes et les encourager à aller dans cette direction.

En ce qui concerne les jeunes Autochtones, vous pourriez peut-être nous parler brièvement des énormes avantages que le secteur forestier offre aux Autochtones, en particulier ceux qui sont jeunes et qui cherchent à entrer sur le marché du travail.

Mme Kathy Abusow: Absolument.

De nombreuses collectivités autochtones — pas toutes, évidemment — se trouvent dans des régions rurales. La majeure partie du secteur forestier, mais pas tout, se trouve également dans des régions rurales.

Tout d'abord, il y a simplement cet alignement géographique. Le secteur forestier dépend des arbres, des forêts et de la terre. Les communautés autochtones ont des liens traditionnels avec la forêt comme mode de vie. Il y a cette sorte de lien géographique naturel, ainsi que cet amour de la forêt et de la nature et cette dépendance à l'égard de la forêt. Cela fait ressortir la capacité des peuples autochtones de s'engager dans le secteur forestier et d'exploiter les ressources forestières au sein de leurs collectivités comme partie de la solution.

En période de COVID, il est intéressant de constater que nous avons dû modifier notre modèle. Au départ, nous collaborions avec des camps et des organisations de jeunes et nous réunissions des jeunes Autochtones pour des expériences de six semaines, afin qu'ils acquièrent des compétences de base. Ce sont souvent des jeunes à risque. Ils faisaient l'acquisition de compétences de base et obtenaient leur permis de conduire. Ils apprenaient comment fonctionner une pépinière, comment faire pousser des semis, ainsi que d'autres choses, comme le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et la santé et sécurité. Nous leur fournissions des attestations, puis nous les informions sur leur cheminement de carrière, en leur indiquant l'école de technologie où ils pouvaient aller, par exemple, le Confédération College, le Sault College ou le BCIT.

Nous leur montrions ensuite des modèles à suivre. Nous avons mis au point ce guide des voix de professionnels autochtones. Nous avons établi des liens avec différents dirigeants autochtones du secteur forestier dans toutes sortes d'emplois différents et nous avons montré aux jeunes la voie qu'ils avaient empruntée pour y arriver — leur savoir traditionnel et le système d'éducation officiel. Essentiellement, ils ont appris que des parcours s'offraient à eux, quoi qu'il arrive, parce que nous leur en avons fait la démonstration.

• (1415)

Le président: Merci.

Monsieur Weiler, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens également à remercier tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui et de la quantité incroyable d'information qu'ils nous ont fournie, comme l'a fait remarquer mon collègue, M. McLean.

J'aimerais poser ma première question à Mme Lewis. Vous avez mentionné dans votre témoignage qu'il y a des problèmes de déconnexion entre les organismes qui soutiennent le secteur forestier et la nécessité d'investir dans divers produits.

Je me demande quelle est selon vous la meilleure façon d'assurer la coordination entre les organismes. Pensez-vous que l'annonce récente d'une nouvelle agence de développement régional pour la Colombie-Britannique, en tant qu'organisation davantage axée sur la situation en Colombie-Britannique, pourrait venir au premier plan d'un tel effort?

Mme Kathy Lewis: Oui, je pense que c'est l'une des meilleures façons de faire avancer ce dossier. Il y a beaucoup de possibilités pour les petites et moyennes entreprises de se développer dans les collectivités où se trouvent les ressources. Cependant, il n'y a pas de soutien local pour cela. Nous n'avons pas de centres d'entrepreneuriat, par exemple, dans ces petites collectivités, ou même dans les grandes collectivités avoisinantes, qui pourraient ensuite assurer le soutien des petites.

Nous devons mettre l'accent sur les régions et permettre ce que j'appelle la « recherche axée sur le lieu » pour déterminer quelles sont les meilleures idées pour ces petites collectivités à l'avenir. Nous ne voulons pas faire la même chose dans toutes les collectivités. Nous devons bien comprendre les ressources qui sont à la disposition de ces collectivités et la façon dont nous pouvons transposer cela en une forme de diversification et de durabilité économiques.

M. Patrick Weiler: Pourriez-vous nous donner un exemple de recherche axée sur le lieu?

Mme Kathy Lewis: Oui. Nous avons le Community Development Institute ici, à l'UNBC, qui fait beaucoup de recherche dans les collectivités. Il collabore avec Kitimat, par exemple, sur les progrès qui ont lieu là-bas en ce qui concerne les changements industriels au fil du temps, la façon dont cela se manifeste sur le plan de la durabilité de la collectivité, et la façon dont la municipalité traite avec les centaines de travailleurs qui viennent s'y installer, y vivent pendant un certain temps, puis en repartent.

C'est le genre de projet auquel je pense.

M. Patrick Weiler: Merci beaucoup, madame Lewis.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Abusow et fait suite aux commentaires de mon collègue, M. Sidhu. C'est formidable d'entendre parler de tous les jeunes qui ont pu acquérir de l'expérience de travail dans votre organisation.

Ma question est la suivante. Pensez-vous que les jeunes qui pourraient être embauchés dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, du programme Emplois d'été Canada ou peut-être de la Brigade verte du Canada pourraient contribuer aux efforts de reboisement que nous nous sommes engagés à déployer?

Deuxièmement, comment le gouvernement peut-il aider les jeunes d'aujourd'hui à mieux se positionner pour contribuer au secteur forestier de demain?

Mme Kathy Abusow: Oui, absolument, tous ces programmes peuvent certainement jouer un rôle important en offrant des emplois aux jeunes dans le cadre de la stratégie des deux milliards d'arbres, dans la mesure où cela les intéresse.

Nous avons également entendu de nombreux intervenants parler de la nécessité d'un plan, de sorte qu'il devrait évidemment y avoir

un plan plus vaste auquel les jeunes devraient participer en ce qui concerne les espèces et les endroits, ainsi que la façon d'assurer la diversité, la résilience et l'adaptation au climat.

Les jeunes ont certainement un rôle à jouer, et il y a aussi une place pour l'éducation environnementale dans ce contexte. Lorsque, dans le cadre de ces programmes de formation, ils planifient la plantation d'arbres, ils peuvent aussi apprendre à connaître le monde des arbres et des forêts, ce qui leur ouvre une fenêtre sur le monde et les solutions durables qu'ils peuvent trouver. Ils peuvent commencer à apprendre certaines des choses dont nous avons entendu parler, à savoir le rôle des forêts, les retombées économiques, les avantages sur le plan de la conservation et les avantages pour la collectivité: quelles sont les forêts d'aujourd'hui et quelles seront les forêts de demain également?

Il y a toutes sortes de possibilités d'apprentissage, et j'aimerais poursuivre ce que nous avons entrepris pour faire progresser nos programmes et notre collaboration avec d'autres, c'est-à-dire élargir le cheminement de carrière. Si nous nous attendons à avoir besoin de modélisateurs du carbone, d'architectes spécialisés en bois massif ou de spécialistes du rétablissement des espèces ayant une certaine expertise en écologie et en biologie, nous pourrions commencer à démontrer les compétences requises et les cours qui devraient être suivis, ainsi qu'à offrir l'expérience en milieu de travail nécessaire pour les intéresser. C'est la démarche la plus gratifiante que nous ayons entreprise jusqu'à maintenant. Nous parlons de jeunes qui n'avaient pas vraiment de perspectives d'emploi, mais qui fréquentent maintenant un collège technique ou une école de foresterie ou d'ingénierie.

Les Brigades jeunesse, la Stratégie emploi et compétences jeunesse et tous ces programmes peuvent aider les jeunes, et l'une des choses qu'ils peuvent faire, c'est d'appuyer des initiatives comme la stratégie des deux milliards d'arbres. Ils peuvent aussi collaborer à des stratégies en matière d'infestation et à bien d'autres sujets et thèmes dont il a été question.

● (1420)

Le président: Monsieur Weiler, je suis désolé, mais c'est tout le temps dont vous disposez. Vous avez respecté le temps imparti et c'est digne de mention.

M. Patrick Weiler: Merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Simard pour deux minutes et demie.

Allez-y, monsieur.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vais m'adresser à mes amis du CRIBIQ et à M. Villeneuve.

J'aimerais insister sur une dimension particulière. Tout à l'heure, les représentants du CRIBIQ disaient qu'il fallait des incitatifs fiscaux pour encourager les bioproduits. J'aimerais qu'ils nous en disent davantage à ce sujet.

Monsieur Villeneuve, vous avez dit que la maximisation de l'usage des produits forestiers est une bonne stratégie pour capter le carbone. Pouvez-vous nous expliquer cela? Pour que ce soit clair, je vous demanderais de le faire comme si vous deviez l'expliquer à un enfant de quatre ans.

M. Claude Villeneuve: Je dirais que le bois est du CO₂ en bâtons. Une pièce de bois, c'est du carbone extrait de l'atmosphère. Lorsqu'on a des usages durables pour le bois, qui se substitue à des produits comme l'acier ou le béton, voire à des produits de plastique issus du pétrole qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre, le bois absorbe du carbone et le maintient, tant qu'il est en fonction.

Par exemple, si vous installez une structure ou une poutre en bois dans un aréna, tant que ce dernier existera, le CO₂ sera prisonnier. Le bois permet de stocker du CO₂ qui se trouvait dans l'atmosphère et qui déréglaît le climat.

Plus on mettra le bois et des produits durables de la forêt au service des humains, plus on limitera l'effet nocif de l'augmentation de la quantité de CO₂ qui vient de la combustion des produits fossiles.

M. Roger Bernier: Si je peux me permettre, j'aimerais faire un autre parallèle.

Comme on l'a dit tantôt, le bois est surtout composé de sucres. L'industrie pétrochimique a longtemps dérivé ces matières premières — qu'on appelle « monomères » dans le langage courant — du pétrole. Les technologies permettent de nos jours de fabriquer ces mêmes monomères à partir des sucres du bois. Il est donc possible de substituer, dans des produits industriels qu'on utilise tous les jours tels les détergents, les adhésifs, les colles...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Bernier. Je m'excuse, mais c'est tout le temps que nous avons pour ce tour.

M. Roger Bernier: Pas de problème. Merci.

• (1425)

Le président: Monsieur Cannings, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Vous êtes sévère, monsieur le président.

[Traduction]

M. Richard Cannings: Merci.

J'aimerais revenir à...

Le président: Cela ne me fait pas plaisir, croyez-moi.

M. Richard Cannings: J'aimerais revenir à Mme Daviet.

Comme je l'ai dit, lors de notre dernière réunion, M. Werner Kurz nous a parlé des méthodes de modélisation, de surveillance et de déclaration des émissions de carbone du Service canadien des forêts, ainsi que du bilan carbone du secteur forestier.

Je sais que vous avez fait beaucoup de travaux à cet égard. Je me demande si vous pourriez prendre quelques minutes pour nous dire ce que vous aimez dans la façon dont le Canada rend compte de la surveillance du carbone et du bilan carbone dans les forêts canadiennes, et comment cela nous aide dans notre lutte contre les changements climatiques.

Mme Florence Daviet: Bien sûr.

Je pense qu'il y a deux ou trois éléments différents. Le modèle de bilan carbone est évidemment celui que nous utilisons pour notre inventaire national, qui suit les émissions des forêts, certaines activités dans les milieux humides et les tourbières et certaines activités agricoles. L'inventaire national est excellent parce qu'il permet de suivre, année après année, ce qui se retrouve dans l'atmosphère et ce qui est séquestré.

L'une des lacunes — et je sais que les scientifiques ont hâte de continuer à améliorer notre inventaire national —, c'est que nous ne saisissons pas toutes les activités à l'origine des émissions. Il y a de nouvelles données scientifiques, par exemple, qui montrent que lorsque nous construisons des routes dans les tourbières, cela cause des émissions importantes — même dans le cas des routes d'hiver.

Nous devons continuer d'améliorer l'information que nous avons dans notre inventaire national et essayer de comprendre comment ces diverses activités causent en fait les émissions, de sorte qu'au moment de fixer un prix pour le carbone, nous commençons à comprendre comment différents types de pratiques de gestion peuvent nuire, dans certains cas, à l'atteinte de nos objectifs climatiques et être logiques sur le plan économique. Je pense que c'est un élément auquel nous devons réfléchir.

Je pense que le deuxième élément est le travail qui se fait à l'aide du modèle de bilan carbone, en vue de trouver des mesures d'atténuation. L'un des défis de toute modélisation, c'est que lorsque l'on examine les différentes mesures, au-delà des réductions directes d'émissions qui se produisent lorsque nous récoltons moins, il y a toutes ces externalités ou autres effets qui se produisent par la suite. Il se peut qu'il y ait des fuites et que cela aille ailleurs ou, dans certains cas, s'il est envisagé de remplacer un produit par un autre, il faut faire beaucoup d'hypothèses sur la façon d'amener le marché à changer et de s'assurer que ces nouveaux produits sont utilisés et que nous n'augmentons pas simplement notre utilisation de tous les produits, avec pour conséquence une augmentation des émissions de gaz à effet de serre chaque année, ce que nous ne pouvons pas nous permettre à ce stade-ci. Il faut vraiment renverser la vapeur.

Dans tous les exercices de modélisation, nous devons faire très attention aux hypothèses que nous faisons concernant le temps et l'endroit, ainsi qu'au sujet de la demande et de la rapidité avec laquelle nous pouvons changer les marchés.

En général, j'ai tendance à me concentrer davantage sur les secteurs où nous parvenons à réduire directement les émissions et à conclure des contrats à cet égard, et j'ai tendance à m'inquiéter un peu plus lorsque nous mettons beaucoup l'accent sur la substitution, sans trop savoir comment nous allons y arriver.

Le président: D'accord.

M. Richard Cannings: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cannings.

Monsieur Zimmer, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Je veux surtout poser des questions à Mme Kathy Lewis.

Bienvenue. Je me suis rendu à l'UNBC à maintes reprises, et nous avons participé à des annonces importantes de financement pour ces initiatives, qui sont formidables. Il est certain que nous avons des experts au Canada.

Comme vous le savez, l'UNBC a été reconnue comme l'université la plus écologique du Canada pour sa performance environnementale et énergétique. Pouvez-vous nous parler des réussites concernant l'initiative énergétique de l'UNBC?

Mme Kathy Lewis: Je peux vous en parler un peu.

À l'UNBC, nous sommes sur la bonne voie depuis le début en matière d'économie d'énergie. Nous avons fait de grands progrès avec le lancement de nos usines de granules. Nous avons une chaudière à granules de bois qui sert à chauffer nos serres grâce à un système à l'eau chaude. Le plus gros projet a été celui de notre système de gazéification. Nous prenons les déchets de bois de l'une de nos scieries locales — uniquement des déchets de bois — et nous les convertissons en gaz, une technologie que je ne pourrais pas vous expliquer. Cela sert ensuite à chauffer l'eau, ce qui diminue notre utilisation du gaz naturel pour chauffer le campus.

Je pense que c'était le sens de votre question. Il s'agit de l'une des voies que nous avons empruntées pour réduire notre consommation d'énergie.

• (1430)

M. Bob Zimmer: Pour ce qui est du leadership, qu'il s'agisse du système de chauffage aux granules de bois ou de l'usine de bioénergie, de quelle façon les réussites de l'UNBC pourraient-elles être reproduites par d'autres intervenants du secteur de l'enseignement supérieur? Comment d'autres pourraient-ils profiter du leadership de l'UNBC dans ce domaine?

Mme Kathy Lewis: Il y en a d'autres que l'ont fait. Je suis un peu au courant de quelques établissements qui adoptent des approches semblables. Je crois que la ville de Prince George a une démarche similaire. Nous avons examiné nos systèmes pour trouver un moyen de soutenir les collectivités éloignées qui dépendent de génératrices diesel pour leur énergie. Nous avons tenté de trouver une façon d'utiliser toutes ces technologies pour les transformer en systèmes énergétiques plus durables. Nous n'avons pas beaucoup progressé, mais il est possible d'aller encore plus loin.

M. Bob Zimmer: Oui, nous avons vraiment essayé d'amener cela dans les collectivités autochtones, mais les choses n'ont pas aussi bien marché que nous l'espérions.

Pour ce qui est de la phase 3 de l'initiative énergétique, le projet de démonstration des collectivités durables, le site Web de l'UNBC indique qu'il servira de modèle pour la sécurité énergétique des collectivités hors réseau du Canada, comme vous l'avez dit, dont bon nombre sont situées en Colombie-Britannique.

Pouvez-vous nous expliquer cela?

Mme Kathy Lewis: C'est une occasion d'utiliser les systèmes qui ont été mis au point grâce à la technologie et de les installer dans les collectivités rurales et éloignées qui dépendent beaucoup des génératrices au diesel. Le problème technique, d'après ce que je comprends — et je ne suis pas une experte dans ce domaine —, c'est de se débarrasser du goudron.

Nous devons faire un peu plus de travail avant de pouvoir pousser le projet plus loin. On peut utiliser le gaz produit pour chauffer l'eau, mais on ne peut pas l'utiliser pour produire de l'électricité. C'est un problème technologique sur lequel nous devons travailler davantage.

M. Bob Zimmer: Cela faisait partie du plan de l'UNBC de produire de la chaleur à partir de déchets de bois. Je ne sais pas si le Comité le sait, mais la plupart des immeubles municipaux de Prince George sont chauffés à l'énergie produite à l'UNBC, à partir de ces déchets de bois, qui est acheminée jusqu'à la ville. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Vous avez dit que les choses n'ont pas progressé davantage à cause du goudron. Je voudrais approfondir la question, parce que

pour moi, c'est un problème d'échelle. Pour ce qui est de la taille du système, le but est de pouvoir le mettre à l'arrière d'un camion pour l'apporter dans une collectivité, le déposer là et le faire fonctionner.

Pourriez-vous nous parler de certains de ces problèmes? Nous voulons que les choses progressent, alors pourriez-vous énumérer quelques-uns de ces problèmes?

Mme Kathy Lewis: Encore une fois, je ne suis pas une experte en la matière. Nous avons essayé de mettre au point certains de ces systèmes dans des collectivités éloignées comme Kwadacha et Tsay Keh dans le Nord. Il est possible de chauffer de l'eau, mais il y a encore des problèmes techniques pour la production d'électricité. Ce qui pourrait nous aider, cependant, c'est de trouver des façons de relier cela à la technologie des batteries. Pour l'instant, je ne devrais probablement pas en dire plus, parce que ce n'est pas mon domaine d'expertise.

M. Bob Zimmer: Merci d'être venus aujourd'hui. L'UNBC a joué dans la cour des grands, comme James Moore l'a souvent dit. Je suis très impressionné de voir que vous poursuivez ce travail, aussi difficile soit-il. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, comme vous le savez, mais je vous remercie de comparaître devant notre comité aujourd'hui.

Le président: Monsieur Lefebvre, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président. En fait, j'ai eu l'honneur de rencontrer bon nombre des personnes présentes aujourd'hui, à l'exception de Mme Lewis. J'ai été heureux de vous entendre tous.

[Français]

Je connais tout le monde ici, aujourd'hui, et je suis très heureux d'entendre vos témoignages, que je trouve fascinants puisqu'on voit le potentiel de l'industrie forestière. Je suis un petit gars du milieu des pâtes et papiers de Kapuskasing et j'ai donc moi-même constaté l'importance de cette industrie et son potentiel.

J'aimerais commencer par Mme St-Aubin, originaire de Sudbury, où je vis et d'où je vous parle en ce moment.

Comme le sait votre organisme, Arbres Canada, notre gouvernement a prévu 3,1 milliards de dollars pour sa campagne visant à planter 2 milliards d'arbres.

Madame St-Aubin, votre organisation s'occupe des arbres urbains. Pouvez-vous me dire — en une minute, s'il vous plaît — comment vous allez contribuer à atteindre cet objectif de 2 milliards d'arbres?

• (1435)

Mme Danielle St-Aubin: Je vous remercie de votre question.

Nous nous occupons d'arbres non seulement en milieu urbain, mais également en milieu rural. Nous cultivons des semis et nous plantons des centaines de milliers d'arbres par année dans ces secteurs. Notre contribution se fait donc sur le plan de la masse, c'est-à-dire le nombre d'arbres.

M. Paul Lefebvre: Combien plantez-vous d'arbres par année?

Mme Danielle St-Aubin: Nous plantons au-delà de 350 000 arbres par année, et nous prévoyons augmenter notre production. Pour les arbres urbains, ce sont des arbres ayant une plus grande maturité, sans qu'ils soient nécessairement énormes. Ce sont surtout des plançons ou des arbres en pot pouvant capter du CO₂ dès leur plantation et tout au long de leur croissance.

M. Paul Lefebvre: Je vous remercie beaucoup, madame St-Aubin.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Villeneuve. Il y a environ un mois, nous avons reçu, dans le cadre de notre étude, un représentant de l'Association des produits forestiers du Canada. Son président et chef de la direction, M. Derek Nighbor, nous a appris que l'Association et ses membres avaient la capacité de planter environ 1 000 arbres à la minute et qu'ils plantaient en moyenne 500 000 millions d'arbres par année.

Mon collègue M. Zimmer a alors fait le calcul, et il me semble qu'il a suggéré que cela prendrait 34 ans pour atteindre l'objectif du gouvernement fédéral de planter 2 milliards d'arbres. J'aimerais donc avoir votre avis d'expert sur le temps que cela prendrait pour planter 2 milliards d'arbres. Serait-il possible de le faire en 10 ans?

M. Claude Villeneuve: Il devrait être possible d'y parvenir en 10 ans. Je vais prendre l'exemple de la vaccination contre la COVID-19. Si l'on veut qu'elle réussisse, cela demandera de la planification, des personnes capables de penser de façon stratégique, des bailleurs de fonds pour la préparation des plans et, surtout, un milieu réceptif. Ce dernier élément est fondamental, parce que partout où il y a des humains, il peut y avoir des visées concurrentes en matière d'utilisation du territoire.

Les arbres que l'on va planter vont être la ressource principale pour la captation du carbone pendant 150 ans, ce qui est le minimum que l'on doit viser. Si l'on veut qu'ils aident à lutter contre les changements climatiques, il faut que l'on soit capable de maintenir ces stocks. Cela signifie qu'il faut protéger de toute autre activité les territoires où ils sont plantés.

Les forêts expérimentales de Carbone boréal sont protégées par la Loi sur les forêts. Il ne peut s'y dérouler aucune activité humaine autre que la recherche, et cette forme de protection est efficace.

Il faut donc penser au territoire, à des stratégies de production et, surtout, à une vision à long terme assortie d'indicateurs qui permettent de faire des rapports fiables. Si l'on se rappelle ce que j'ai dit sur l'industrie de l'aluminium et les 2 milliards d'arbres, il faut que, chaque année, ces 2 milliards d'arbres captent les 10 millions de tonnes émises par cette industrie.

[Traduction]

M. Paul Lefebvre: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Paul Lefebvre: D'accord.

[Français]

Je vais donc maintenant m'adresser à vous, monsieur Bernier.

Pour revenir aux trois recommandations que vous nous avez présentées, pouvez-vous nous en dire davantage sur cette expérience à laquelle vous avez participé aux États-Unis en lien avec l'étiquetage de produits biosourcés?

M. Roger Bernier: Il s'agissait d'un produit biosourcé fabriqué par une entreprise canadienne située à Sarnia, que nous avons certifié BioPreferred. Cela a été très simple et relativement facile, et cette certification nous a ouvert des marchés aux États-Unis.

M. Paul Lefebvre: Je vous remercie.

M. Roger Bernier: Alors, on pourrait faire la même chose au Canada.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Bernier, et merci, monsieur Lefebvre.

Monsieur Patzer, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci beaucoup.

Je vais commencer par Mme Lewis et peut-être que Mme Abusow pourra commenter elle aussi.

Au cours de cette étude, nous avons entendu parler des effets de la séquestration du carbone dans le contexte du contrôle des émissions. Le Service canadien des forêts nous dit qu'un tiers des terres forestières du Canada, soit environ 291 millions d'acres, ne sont pas gérées. À l'heure actuelle, on n'évalue pas les émissions ou la captation du carbone. Est-ce quelque chose que nous devrions surveiller?

● (1440)

Mme Kathy Lewis: Oh, c'est une vaste question. Plus nous avons d'information sur les émissions de carbone et la gestion forestière, mieux c'est. Même si l'on dit que cette vaste zone n'est pas gérée, elle l'est dans les faits. En faisant des interventions comme la suppression des incendies, nous influençons le fonctionnement de ces écosystèmes forestiers. Nous devons comprendre l'influence de ces activités sur leurs émissions totales de carbone.

M. Jeremy Patzer: Merci.

Madame Abusow, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Kathy Abusow: Oui. En fait, je pense qu'il est important de comprendre qu'environ la moitié de notre stock forestier n'est pas utilisée dans la gestion active des forêts pour produire des produits forestiers. Ce n'est pas tout le monde qui comprend cela. Je pense que c'est un fait important et unique au Canada.

Vous avez entendu le premier intervenant parler des stratégies de protection de 30 % de nos forêts d'ici 2030. Ce que vous faites, c'est retirer une partie encore plus importante de cette zone de la gestion forestière potentiellement durable pour soutenir les collectivités — toutes les collectivités — et les collectivités autochtones. Ce sur quoi nous nous concentrons, c'est sur la façon de gérer ces forêts pour le carbone, selon plusieurs valeurs, tout en ayant d'autres mesures de conservation efficaces qui tiennent compte des aires protégées et permettent d'inclure des forêts gérées de façon durable dans une stratégie sur les aires protégées. Cela signifie qu'il faut les rendre disponibles pour la récolte et aussi reconnaître, lorsque des résultats de conservation sont obtenus pour les forêts qui s'apparentent à des zones strictement protégées, que les forêts qui sont gérées de façon durable devraient pouvoir jouer un rôle également.

Nous y travaillons avec Environnement et Changement climatique Canada. Je pense que tout cela est important, car tout cela est lié au rétablissement des espèces, aux stratégies de réduction du carbone et aux collectivités durables. Nous devons nous demander pourquoi nous visons 30 % d'ici 2030. Nous disons que c'est pour le climat, pour les espèces, pour les résultats en matière de conservation, mais il est possible d'obtenir cela ainsi que d'avoir des forêts gérées de façon durable, une économie circulaire, des produits forestiers et d'autres avantages, grâce à une bonne gestion, à de nouvelles stratégies et à l'innovation.

Oui, toute notre forêt doit jouer un rôle, mais nous semblons oublier que nous en laissons déjà de côté 50 % dans ce que nous faisons. Je tiens simplement à rappeler au Comité l'importance de la forêt sur laquelle nous travaillons. C'est une question importante à prendre en considération dans l'ensemble, avec toutes ces stratégies, et pas seulement celles qui font l'objet d'une gestion forestière active.

M. Jeremy Patzer: Merci beaucoup.

Essentiellement, cependant, il n'y a pas de données sur lesquelles nous pouvons compter pour nous aider à gérer les forêts.

Mme Kathy Abusow: C'est exact. Je suis d'accord pour dire qu'il faut avoir le plus de données possible pour obtenir le plan le plus complet possible.

M. Jeremy Patzer: Oui, absolument.

Je vais passer à la Société pour la nature et les parcs du Canada pour une minute.

Dans le cadre de cette étude, je pense qu'il est possible de trouver un terrain d'entente entre les intérêts économiques et environnementaux. L'industrie nous a dit qu'elle s'inquiète de voir des concurrents étrangers et des investissements étrangers, comme ceux de la Chine ou des États-Unis, conquérir le marché. Il y a quelques années, des groupes environnementaux ont soulevé des préoccupations semblables au sujet de la présence de la China Investment Corporation dans les forêts privées en Colombie-Britannique.

Pensez-vous que nous devrions nous préoccuper des investissements étrangers ou des influences qui vont à l'encontre de nos intérêts nationaux, que ce soit sur le plan environnemental ou économique?

Mme Florence Daviet: Ce n'est pas vraiment mon domaine d'expertise. En toute franchise, je ne suis pas certaine de pouvoir bien répondre à cette question.

Je vais m'abstenir. Merci.

M. Jeremy Patzer: Ce qui me préoccupe, c'est que si nous voulons nous assurer que nos efforts en matière de parcs et de conservation sont bien financés, il se peut que nous acceptions de l'argent de groupes qui sont déterminés à mettre des bâtons dans les roues de l'industrie canadienne, afin de soutenir des intérêts étrangers. N'est-ce pas là une préoccupation que vous avez?

Le président: Je pense que vous l'avez laissée sans voix.

Mme Florence Daviet: Non, je suis désolée. J'ai dû changer de téléphone parce que j'ai perdu mon Internet et que je ne sais pas bien quoi faire.

Je pense que les Canadiens sont intéressés à avoir des aires protégées et qu'ils appuient cela, y compris financièrement, alors non, je ne suis pas particulièrement préoccupée par le fait que cela pousse les investisseurs étrangers à se positionner.

• (1445)

M. Jeremy Patzer: D'accord. Je viens de faire un survol rapide...

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur.

M. Jeremy Patzer: D'accord, merci.

Le président: Madame Jones, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie tous nos invités d'aujourd'hui de leurs exposés très instructifs et de leurs discussions très intéressantes.

J'ai quelques questions. La première concerne le système d'étiquetage BioPreferred. Qu'est-ce que cela signifie vraiment pour un produit d'avoir une marque comme celle-là? Pensez-vous que c'est quelque chose que le Canada devrait faire pour essayer de mieux comprendre où cela se situe?

M. Roger Bernier: Merci, madame.

[Français]

La certification BioPreferred des États-Unis est un bon exemple de la façon dont on pourrait informer le consommateur ou l'utilisateur du choix qu'il a, par exemple, entre un produit dérivé de la pétrochimie classique, qui utilise des matières non renouvelables, et un produit équivalent fait à partir de matières biosourcées, c'est-à-dire des matières renouvelables. Cela permet simplement au consommateur de savoir que ces produits sont beaucoup plus durables, pratiques et sécuritaires sur le plan de l'environnement.

Le Canada pourrait très bien adopter des mesures semblables dans un cadre canadien, qui comprendrait des objectifs canadiens. Nous sommes capables de faire cela. Nous sommes aussi bons que d'autres pays. Nous pourrions avoir une certification qui serait propre à nos produits. Ces produits pourraient être dérivés à la fois de la biomasse forestière et de la biomasse agricole. Quand on parle de composés lignocellulosiques, qu'ils soient d'origine agricole ou forestière, c'est la même composition, ou c'est une composition variable.

Selon nous, une telle certification convaincrait les entreprises de faire de la recherche et du développement ainsi que de mettre en place des procédés de production. Au bout du compte, le consommateur en bénéficierait, pour toutes les raisons que j'ai mentionnées.

[Traduction]

Mme Yvonne Jones: Merci. Cela m'éclaire beaucoup.

Est-ce une démarche qui a déjà été faite auprès du gouvernement du Canada, en vue d'essayer d'obtenir ce genre d'étiquetage, ou est-ce que cela est relativement nouveau pour l'industrie?

M. Roger Bernier: C'est une très bonne question.

Je ne sais pas si d'autres entreprises ou d'autres secteurs ont fait pression sur le gouvernement pour obtenir une certification semblable ou l'ont demandé. Certaines entreprises que je connais ont déposé des demandes de certification de produits BioPreferred aux États-Unis pour leurs propres produits également, mais je ne suis pas certain si cela a été fait systématiquement partout au Canada ou si le gouvernement a fait l'objet de pressions.

C'est ce que nous préconisons. Nous aimerions aller de l'avant avec cela. Nous pensons que c'est un moyen facile de faire accepter ces produits par les consommateurs et par les organismes de réglementation. Si cela ne se fait pas déjà, nous aimerions certainement en faire la promotion.

Mme Yvonne Jones: À votre avis, est-ce que cela pourrait également ajouter de la valeur à un produit sur le marché d'exportation?

M. Roger Bernier: Certainement. Si vous regardez les différentes certifications dans le monde, de nombreuses industries et de nombreux produits sont certifiés. Vous avez une certification pour les cosmétiques, pour les produits industriels. Surtout si vous visez le marché européen, cela vous donnerait un énorme levier, absolument.

Mme Yvonne Jones: Très bien.

Monsieur le président, s'il me reste quelques minutes, j'ai une autre question.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Yvonne Jones: D'accord. Je vais devoir passer mon tour.

Je vous remercie tous de vos exposés. C'est vraiment fascinant de voir le travail qui se fait dans le secteur forestier au Canada. Je pense que l'exposition au développement de produits en cours n'est probablement pas aussi... Le nombre de Canadiens qui sont au courant n'est pas aussi élevé qu'il devrait l'être. J'ai beaucoup appris au cours de ces séances, alors merci beaucoup.

• (1450)

Le président: Merci, madame Jones.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie. Je m'excuse à l'avance.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais avoir des exemples concrets de ce qui a été fait au cours des dernières années, d'une part, par le CRIBIQ au sujet de la production de bioproduits et, d'autre part, par Carbone boréal.

M. Mohammed Benyagoub: Pour ce qui est du CRIBIQ, le meilleur exemple de projets que nous avons financés est celui d'une entreprise de biotechnologie, soit Bosk Bioproduits. Cette entreprise, située dans la région de Québec, s'est associée à une papetière de la région de l'Outaouais qui avait des résidus à valoriser, dont des bactéries.

Un centre de recherche, une entreprise de biotechnologie et une papetière se sont donc associés, et, aujourd'hui, on est arrivé à l'étape de la préindustrialisation et de la valorisation des résidus industriels par la fermentation. On utilise des outils technologiques pour développer des bioplastiques de très haut niveau, qui peuvent être utilisés dans des emballages, surtout des emballages alimentaires. Ce sont des matériaux issus de technologies de pointe.

Nous avons financé bien d'autres projets, surtout des projets menés avec des papetières. Ils ont abouti à la mise au point de produits biosourcés de haut niveau, destinés à l'industrie aéronautique ou à d'autres industries, comme celle des cosmétiques.

M. Claude Villeneuve: Pour ce qui est de Carbone boréal, grâce aux crédits de carbone générés par la plantation d'arbres, le programme de compensation des gaz à effet de serre nous a permis de financer des bourses de maîtrise et de postdoctorat pour une quin-

zaine d'étudiants qui ont suivi le processus au complet. De plus, nous avons amassé plus de 700 000 \$ pour des intérêts futurs. Nous avons aussi publié une vingtaine d'articles scientifiques, et nous en avons quatre ou cinq en préparation.

L'argent recueilli par Carbone boréal grâce aux compensations liées, par exemple, à la campagne électorale du Bloc québécois — pour ne pas le nommer — est remis dans des fonds qui servent à distribuer des bourses aux étudiants. Cela constitue une grande fierté pour nous.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Villeneuve.

Monsieur Cannings, vous avez la parole pour les deux dernières minutes et demie.

M. Richard Cannings: Merci.

Je vais me tourner de nouveau vers Mme Lewis et revenir sur ses observations au sujet des espèces non commerciales et de la biodiversité et essayer d'établir un lien avec nos efforts auprès des collectivités touchées par des interventions de protection contre les incendies partout au Canada, qui utilisent cette interface forestière. J'aimerais savoir si vous avez des pratiques exemplaires à proposer pour le secteur forestier en ce qui a trait aux interventions de protection dans les collectivités et à la possibilité pour les espèces non commerciales de croître. Nous entendons parler d'entreprises forestières qui utilisent des herbicides pour enlever les arbustes et les arbres à feuilles caduques et de l'effet que cela pourrait avoir, par exemple, sur le comportement des feux de forêt dans les régions concernées.

Pouvez-vous commenter cela de façon générale, s'il vous plaît?

Mme Kathy Lewis: L'un des problèmes que nous avons avec les forêts très homogènes, surtout celles qui sont principalement composées de conifères, c'est qu'elles ont tendance à être très inflammables comparativement aux essences de bois dur comme le bouleau et le tremble. Autour des collectivités, il y a une grande incitation à essayer d'inclure le bouleau et le tremble dans la forêt comme mesure de protection parce qu'ils sont... nous les appelons arbres d'amiante. Ils ont tendance à être assez résistants au feu.

Nous devons faire attention de ne pas planter des feuillus partout, pour avoir une plus grande résistance au feu, car bon nombre de nos industries n'utilisent pas de feuillus. Ce que je veux dire, c'est qu'il faut veiller à ce qu'il y ait au moins quelques petites industries qui puissent utiliser ces produits, de sorte à ne pas gaspiller l'espace qui pourrait servir à faire pousser des conifères. Nous pouvons faire les deux choses en même temps. Nous pouvons avoir recours à des interventions de protection contre les incendies dans les collectivités, mais nous pouvons aussi utiliser certaines de ces espèces pour développer divers types de produits du bois.

• (1455)

M. Richard Cannings: Merci.

Mme Kathy Lewis: Est-ce que cela répond à votre question?

M. Richard Cannings: Oui, merci beaucoup.

Enfin, monsieur Villeneuve, je crois que c'est vous qui avez dit qu'en plantant deux milliards d'arbres, les répercussions se feraient sentir dans 20 ans et ne seraient que de 5 à 10 mégatonnes. Je voulais simplement le préciser.

[Français]

M. Claude Villeneuve: C'est tout à fait ce que j'ai dit, c'est-à-dire que les arbres captent peu de carbone lorsqu'ils sont jeunes et qu'ils ont une période de croissance allant de l'âge de 10 à 70 ou 90 ans, selon les espèces. Pendant cette période, ils sont efficaces. Ensuite, ils sont moins efficaces, mais ils maintiennent le carbone tant qu'ils sont en vie.

Par contre, on continue d'accumuler du carbone dans l'écosystème. Le réservoir des sols et le réservoir de la biomasse en décomposition sont aussi des réservoirs qui ont une certaine importance à l'égard de la lutte contre les changements climatiques.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Villeneuve.

M. Richard Cannings: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cannings.

Monsieur McLean, je crois que vous êtes le suivant pour cinq minutes.

M. Greg McLean: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser directement à Mme Daviet. Pensez-vous qu'il soit approprié qu'une organisation qui s'appelle la Société pour la nature et les parcs du Canada accepte un financement substantiel d'une organisation américaine dont il est notoire qu'elle a fait preuve d'un parti pris politique important pour promouvoir ses propres intérêts économiques?

Mme Florence Daviet: Je suis désolée. Je ne suis pas au courant et je ne peux pas répondre à votre question.

M. Greg McLean: Nous parlons du financement de la Tides Foundation. Bien sûr, Tides... Si vous regardez d'où vient le financement, vous verrez qu'il provient de certains intérêts économiques. Connaissez-vous les intérêts économiques de vos donateurs?

Mme Florence Daviet: La plupart de nos dons proviennent de particuliers canadiens qui appuient notre organisation et ses objectifs.

M. Greg McLean: Combien recevez-vous de Tides chaque année?

Mme Florence Daviet: Je ne sais pas.

M. Greg McLean: Pourriez-vous vous renseigner à ce sujet, s'il vous plaît, parce que je pense qu'il est important, lorsque vous recevez autant d'argent d'une organisation américaine, que vous compreniez combien cela représente et d'où vient l'argent.

Mme Florence Daviet: Il y a beaucoup d'entreprises forestières et d'autres industries qui reçoivent de l'argent d'intérêts étrangers. C'est certainement une question que nous pouvons tous nous poser.

M. Greg McLean: Il s'agit en fait d'une industrie transfrontalière en Amérique du Nord, et les États-Unis prennent actuellement une grande partie des revenus de l'industrie forestière sous forme de tarifs. Une grande partie de tout cela est motivée par des intérêts économiques des deux côtés de la frontière, et je suis sûr que vous savez que le fait d'accepter de l'argent de quelqu'un qui pourrait en bénéficier peut sembler suspect, n'est-ce pas?

Mme Florence Daviet: Je suis désolée, mais je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas d'accord avec ce que vous essayez de dire, mais je serai heureuse de...

M. Greg McLean: Eh bien, à l'heure actuelle, le Trésor américain détient 4 milliards de dollars qui appartiennent en fait à des entreprises canadiennes de bois d'œuvre qui doivent commercer avec le marché américain. Il s'agit d'un différend qui est devant l'Organisation mondiale du commerce, et nous pensons avoir raison, mais nous continuons de faire face à beaucoup de résistance à l'échelle nationale de la part d'organisations qui ne voient pas que les intérêts économiques des États-Unis sont au cœur de l'enjeu actuel. Savez-vous que vous contribuez à cela?

Mme Florence Daviet: Je ne pense pas que ce soit le cas. Nous appuyons les entreprises forestières canadiennes. Nous collaborons avec elles. Nous avons travaillé avec elles pour essayer de faire avancer de nombreux dossiers qu'elles souhaitaient elles-mêmes voir progresser. Je pense que la Société pour la nature et les parcs travaille beaucoup avec de nombreuses entreprises forestières au Canada et appuie les mesures qu'elles prennent lorsqu'elles s'attaquent aux questions de biodiversité.

De mon point de vue...

M. Greg McLean: D'accord. Merci. J'ai besoin de réponses rapides.

Je vais maintenant passer aux représentants d'Arbres Canada.

Vous avez parlé de ce qu'il en coûte pour planter un arbre mature par rapport à un semis, et je crois que vous avez mentionné 1 000 \$ par arbre. Avec un budget de 3,5 milliards de dollars pour un milliard d'arbres, quel genre d'arbres pensez-vous seront plantés? Seront-ils diversifiés ou seront-ils simplement mis n'importe comment sur une parcelle de terrain le plus rapidement possible?

• (1500)

Mme Danielle St-Aubin: Je peux répondre à cette question.

Le coût d'un arbre varie. Je m'attends à ce que le gouvernement veuille maximiser ses investissements et planter des arbres diversifiés dans diverses régions du pays, au meilleur coût possible, je suppose.

Pour notre part, nous plantons rarement des arbres à 1 000 \$. Je ne faisais que vous donner une idée de ce qui est possible. Par exemple, nous travaillons actuellement avec Winnipeg, qui essaie de replanter un million d'arbres et de réduire le coût de chaque arbre le plus possible pour en planter le plus grand nombre possible.

Nous avons aussi recours à des bénévoles, car ce n'est pas seulement le coût de l'arbre qui est important. Il y a aussi le coût de mise en terre et le coût d'entretien de l'arbre...

M. Greg McLean: Excusez-moi, madame Aubin, mais pour les planter, que diriez-vous? S'il est question de trois milliards et demi de dollars divisés par un milliard d'arbres, c'est trois dollars et demi par arbre. Quel type d'arbre plantez-vous — de quelle espèce, de quelle taille, etc. — pour trois dollars et demi par arbre?

Mme Danielle St-Aubin: Eh bien, je dirais que le type d'arbre planté dépend vraiment de l'endroit où il est planté.

M. Greg McLean: D'accord. Quelque part dans la forêt canadienne, si vous agrandissiez la superficie ici, dites-moi ce que vous pensez...

Le président: Merci, monsieur McLean. Votre temps est écoulé.

Monsieur May, vous êtes le dernier intervenant aujourd'hui.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci, monsieur le président. Combien de temps me reste-t-il? Je sais que nous approchons des deux heures.

Le président: Je vous accorde vos cinq minutes si vous en avez besoin.

M. Bryan May: D'accord, merci beaucoup.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les témoins.

L'un des avantages de passer en dernier, c'est que je peux remercier tout le monde, mais l'un des inconvénients, c'est que bon nombre des questions que j'aurais posées l'ont déjà été et ont déjà reçu une réponse. C'est un peu difficile.

Je tiens à remercier tout particulièrement la Société pour la nature et les parcs du Canada d'être ici. Je ne suis pas certain que la dernière série de questions était appropriée. J'ai failli intervenir, monsieur McLean, pour demander au président de vous ramener à l'ordre. Je pense que vous avez raison de souligner que beaucoup d'organisations, beaucoup d'industries, reçoivent du financement de sources multiples, et je m'excuse pour cela au nom du Comité.

En fait, M. McLean a posé l'une de mes questions lorsqu'il a parlé des types d'arbres et de la façon de procéder. Cela m'a un peu ramené à ma jeunesse. Tout au long de mes études universitaires, chaque printemps, avant de commencer mon emploi d'été, je plantais des arbres dans la ville de London à une époque où c'était en fait géré par une commission des services publics, ce qui ne me rajeunit pas. Je sais à quel point il est difficile de planter des arbres vieux de 10, 15 ou 20 ans, les arbres qui longent les boulevards ou les arbres décoratifs en milieu urbain. London avait une très bonne réputation à cet égard.

Beaucoup de questions ont été posées sur les types d'arbres appropriés. Je pense qu'on a beaucoup discuté du sujet, et je ne veux pas revenir là-dessus, parce que cela dépend de l'endroit où vous plantez ces arbres et de votre objectif pour ces arbres.

J'aimerais poser la question suivante aux représentants d'Arbres Canada. Je suis député d'une circonscription principalement urbaine. Plus précisément, en milieu urbain, quels conseils nous donneriez-vous pour établir des normes ou essayer de conseiller les provinces ou, dans certains cas, les municipalités sur la façon de procéder ou d'élaborer un programme d'aménagement forestier urbain?

Mme Danielle St-Aubin: Je pense que c'est le domaine d'expertise de Mme Bardekjian.

Mme Adrina Bardekjian: Bien sûr. Merci, madame St-Aubin.

Je dirais que cela dépend de la façon dont vous voulez commencer et s'il existe des collectivités semblables qui sont de la même taille et qui ont des considérations similaires. Il y a toute une gamme de ressources disponibles. Par exemple, à Arbres Canada, nous avons un recueil des meilleures pratiques d'aménagement forestier urbain. On y trouve de nombreux exemples de plans de gestion des forêts en milieu urbain au pays.

Nous avons également entrepris une étude avec l'Université de Toronto pour cartographier l'empreinte forestière urbaine du

Canada. Cela comprend les collectivités qui ont des plans de gestion des forêts urbaines et des politiques de protection des arbres.

Essentiellement, je dirais qu'il faut commencer par examiner ce que vous voulez pour votre forêt urbaine, puis mener une consultation publique pour voir ce que la collectivité veut pour cet espace également.

• (1505)

M. Bryan May: Qui fait vraiment du bon travail à l'heure actuelle? Qui représente la norme par excellence? À qui devrions-nous nous adresser en tant que collectivité une fois tout cela en place?

Mme Adrina Bardekjian: C'est une excellente question. On nous le demande souvent.

Divers intervenants au Canada font de l'excellent travail. Vous pourriez vous tourner vers de grandes collectivités comme Toronto, Montréal, Vancouver, mais il y a aussi Truro, en Nouvelle-Écosse, qui est une petite collectivité, et Halifax également. Je pense aussi à la ville d'Oakville, ici, en Ontario. De nombreuses collectivités font de l'excellent travail. La question de savoir si quelque chose est bon ou représente une norme d'excellence du point de vue de la gestion des forêts urbaines dépend vraiment de l'objectif initial que la collectivité elle-même s'est fixé.

Je pense qu'il est très important de comprendre cela. Il n'y a pas de solution universelle pour la planification de la gestion des forêts en milieu urbain, parce que les collectivités sont de tailles différentes et disposent de ressources différentes, et leurs intérêts interculturels diffèrent également, selon la ville.

Je pense que tous ces facteurs entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'élaborer un plan de gestion des forêts urbaines qui fonctionne vraiment pour votre collectivité et qui est également durable pour l'avenir.

M. Bryan May: Je m'attends à ce que le président m'interrompe bientôt.

Le président: J'allais dire que pour quelqu'un qui ne voulait pas utiliser tout son temps, vous avez fait un excellent travail.

M. Bryan May: Je n'ai pas dit que je ne l'utiliserais pas au complet; j'ai simplement demandé combien de temps il me restait.

Le président: Eh bien, vous ne donniez pas l'impression de vouloir tout l'utiliser. Quoi qu'il en soit, je vous remercie d'avoir respecté le temps alloué, comme je le fais pour tout le monde.

Comme plus d'un l'a dit aujourd'hui à nos témoins, il me semble que nous n'avons jamais assez de temps pour donner suite à certaines des choses dont nous discutons, mais nous sommes très reconnaissants à tous nos témoins d'avoir pris le temps d'être ici aujourd'hui et de nous avoir fourni beaucoup d'information sur laquelle nous pencher dans le cadre de notre étude.

Merci. Je vous invite tous à profiter de votre fin de semaine, et je verrai tous les membres du Comité au début de la semaine prochaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>